

# LE CHO DU POLICIER

JOURNAL D'INFORMATION DES PERSONNELS DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DE LA POLICE NATIONALE

PIERRE CAVRET

## TRANSMETTRE ET PERDURER



# LE CYCLE ANASIEN

**L'**ANAS, fut un temps où on y arrivait très tôt dans une carrière. Adhérent au SNIP des CRS, on devenait automatiquement ANASIEN. Aujourd'hui, on le devient quelquefois encore dès l'école de police, souvent un peu plus tard.

L'important est d'entrer dans notre grande chaîne de solidarité et de fraternité, qui unit nos militants dans l'espace, mais également dans le temps.

L'ANAS, lorsqu'on y vient, il arrive, comme c'est mon cas, qu'on en devienne militant. On se rend alors rapidement compte, en se penchant sur une histoire qui pourrait donner le vertige, que nous sommes les héritiers des fondateurs de ce formidable outil social, au service des policiers et des agents du ministère de l'Intérieur. On s'attèle alors à poursuivre l'œuvre entreprise, à la pérenniser, à la développer, à la partager avec celles et ceux qui en ignorent l'existence, à partager les vérités qu'on y a acquises.

L'ANAS, après y être entré, après y avoir milité de toutes ses forces, de toute son âme, nous nous devons toutes et tous de la transmettre, si possible un peu plus forte que nous l'avons reçue de nos prédécesseurs.

Cette étape de la transmission ne constitue pas le moindre de nos devoirs. Ainsi en va-t-il donc du cycle ANASIEN : venir,



faire et transmettre. Après être venu, après m'être levé pour y faire de mon mieux, durant toute ma carrière et davantage encore depuis 2015, dans les conditions difficiles que tout le monde connaît, voilà venu pour moi le temps de transmettre.

Mon équipe et moi laissons une association en bien meilleure santé que nous ne l'avons trouvée. Les comptes sont à l'équilibre, nos structures de soutien aux collègues sont en capacité de répondre aux sollicitations, nos centres de vacances rattrapent progressivement le retard accumulé. Si, en cela, nous n'avons fait que notre devoir, je tiens à remercier celles et ceux qui, au cours de ces mandats, ont permis cette réussite.

L'ANAS est aujourd'hui stabilisée, de retour sur une scène sociale qu'elle n'aurait jamais dû quitter. Elle est prête à faire face aux enjeux considérables auxquels notre noble profession est confrontée. Je souhaite à celles et ceux qui auront à mener le destin de l'ANAS de beaux projets et de grandes réussites.

Qu'ils sachent que si le cycle anasien me conduit aujourd'hui à transmettre, je ne serai jamais loin, s'ils ont besoin de moi. Car venir à l'ANAS, en devenir militant, c'est avant tout ne jamais aspirer au repos. ▲

**Pierre Cavret**,  
Président National



# RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT NATIONAL PIERRE CAVRET

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 15 AU 18 JUIN 2021  
À TRÉVENEUC

**L**ors de notre arrivée, on ne nous promettait pas le grand soir, mais :

- Un dépôt de bilan
- La Cour des Comptes nous abreuvait de plus de 100 pages de recommandations
- L'IGPN était dans nos murs
- et l'ANAS subissait un contrôle fiscal qui risquait de nous faire perdre la reconnaissance de l'utilité publique.

Cette année, notre mandat s'achève avec cette pandémie qui malheureusement n'a pas épargné notre profession, nos collègues actifs et retraités. Quatre ans de bagarre parfois quotidienne pour défendre les intérêts de nos collègues les plus démunis, les plus fragiles, les plus touchés par la crise, la maladie, le mal-être.

Il y aura eu des « hauts et des bas ». Mais il y aura aussi des « oh et débats », notamment lorsque le Ministre de l'Intérieur tentait de retirer une partie des moyens (que vous devrez renégocier pour 2022) assurant le bon fonctionnement de notre association. Mais au risque de nous répéter, cet épisode de la vie de l'ANAS aurait pu avoir des conséquences si dramatiques pour notre association, qu'il nous est difficile d'oublier.

Après les HO ! de surprise vinrent les débats nécessaires, d'autant que ceux-ci tombaient au moment où les mêmes nous réclamaient, à juste titre il est vrai, des économies drastiques et une gestion de notre association « au cordeau ». Ce plan de rigueur, nous avons commencé à le mettre en place dès 2016 et nous

avons bien l'intention de le mener à son terme (tous nos bilans annuels ont été excédentaires). De fait, après les HO !, les bas, les hauts et les débats, l'ANAS reprenait son destin en main et très rapidement, grâce à vous tous, le chemin de son histoire, avec la modification de nos statuts et le retour tant attendu de l'association dans les écoles de police.

Vous prendrez connaissance de la transcription des rapports des différentes structures qui composent l'ANAS, tout a été fait pour que notre association puisse continuer à vous offrir le meilleur et le plus efficace d'elle-même. Le plan d'économie a rempli tout son rôle, mais nous ne nous sommes pas arrêtés aux contraintes qu'il nous imposait. D'un côté, il fallait resserrer les cordons de la bourse, de l'autre il fallait investir. Il fallait moderniser, rénover nos centres pour être plus performants dans nos offres de séjours. Bref, ce qu'il fallait prendre d'une main, il fallait le redonner de l'autre, afin de multiplier nos offres et permettre au plus grand nombre d'y accéder, au meilleur prix.

**D'un côté il fallait resserrer les cordons de la bourse, de l'autre il fallait investir pour être plus performants dans nos offres de séjours.**

Nous en voyons le résultat aujourd'hui, même si des efforts restent à faire. Il fallait se rendre à l'évidence, nos centres étaient devenus tellement vétustes qu'il a même fallu rapidement remplacer les oreillers, les matelas, installer les téléviseurs, etc. Gujan-Mestras est en cours de rénovation. Le terrain de la colonie de Rivesaltes vient de nous être transféré. Les Moutiers, l'achat du terrain appartenant à la MGP va être concrétisé. Fabregas, qui maintenant nous appartient est doté de 30 mobilis-homes. La rénovation totale de nos logements d'urgence sans oublier

la préparation de notre plan d'investissement concernant Tréve-neuc, Les Moutiers en Retz, Hyères.

Dans le même cadre, que dire du fantastique essor de notre établissement de santé ANAS Le Courbat ? Celui-ci est devenu un pôle d'interventions que beaucoup nous envient. Par quelle opération miracle ? Aucune. Seulement par la ténacité de toute l'équipe qui le dirige. Il en est de même pour nos centres de vacances, nos réseaux, notre service logement, le restaurant, le siège. Que toutes et tous ceux qui ont travaillé dur pour que chacune de ces structures devienne ce qu'elle est aujourd'hui. De la plus petite main anasienne aux élus de notre conseil d'administration, que tous soient ici remerciés pour ces quatre années d'un mandat difficile mais exaltant.

Le dicton prétend qu'il vaut mieux être seul que mal accompagné. Et bien je peux vous dire que je n'aurais point souhaité être seul dans ce mandat. J'ai, au contraire, la chance d'être accompagné par une équipe au sens large du terme. Malgré la multitude de dossiers à gérer, jamais notre devise « Solidarité, Fraternité » n'a été mise à défaut. Nous avons, en dépit de notre emploi du temps chargé, toujours et en priorité, œuvré pour apporter notre aide à ceux de nos collègues en situation sociale parmi les plus difficiles et cherché à lutter contre l'exclusion sous toutes ses formes, sans jamais se résoudre à l'indifférence. Notre équipe a toujours défendu les valeurs de l'ANAS par son travail constant et pérenne, elle a soutenu un social meilleur et plus éclairé en faveur de nos collègues, dans le respect et la continuité de l'œuvre créée par nos anciens.

Après avoir remis notre association sur pied, après l'avoir stabilisée sur le plan financier et après l'avoir remise dans le sens de la marche du progrès social, là où certains exécuteurs testamentaires affutaient déjà leurs ambitions, il revient maintenant aux élus d'assurer la pérennité de l'ANAS, par un véritable plan de reconquête du terrain policier.

Car c'est avant tout là – au plus proche des difficultés vécues par nos collègues – que doit se construire l'ANAS, se sculpter les militants anasiens d'aujourd'hui et de demain, se dessiner le nouveau corpus idéologique, pour l'anticipation et la prise en charge de la souffrance policière. Voilà la feuille de route qui pourrait s'imposer à nous Anasiens pour les prochaines années. Si nous devons la résumer en trois mots, sans doute pourrions-nous choisir les suivants : Consolider.... S'ouvrir... Transmettre.

Nous devons consolider encore notre maillage territorial, notre savoir-faire et notre positionnement sur le social policier. Partout sur le territoire, chaque policier doit pouvoir trouver la main tendue de l'ANAS. Nous avons commencé dès cette année à densifier

cette toile anasienne et le travail devra être poursuivi sans relâche, sous l'égide du conseil d'administration. Nous consoliderons également notre positionnement par la construction de propositions innovantes, issues de travaux collectifs, comme nous avons su en mener autrefois au sein de véritables laboratoires d'idées. Nous avons déjà mis quelques propositions sur la table du ministère (stage mi-carrière, séjour de ressourcement...). Il faudra poursuivre et développer encore la démarche de réflexion, en y associant toutes les bonnes volontés.

Pour cela, nous devons nous montrer capables de nous ouvrir à des regards extérieurs, afin d'enrichir nos propres connaissances. C'est dans ce sens que nous avons choisi d'ouvrir les portes à une jeune doctorante, qui a choisi pour sujet de thèse « la prise en charge psychologique des policiers ». Nous suivrons son travail avec attention et attendons ses conclusions avec impatience. D'autres démarches de ce type pourront être menées, dans le respect de nos valeurs et de nos particularités.

**Si nous devons résumer notre feuille de route en 3 mots, sans doute pourrions-nous choisir : consolider... s'ouvrir... transmettre.**

Après la consolidation et l'ouverture, arrive le temps de la transmission. Nous avons si longtemps remis en doute la capacité des jeunes générations à se saisir de nos idéaux de solidarité et de fraternité, considérant, dans de mauvais réflexes, que les suivants feraient forcément moins bien que leurs prédécesseurs. Mais si nos membres fondateurs s'étaient conduits ainsi, que serait devenue l'ANAS ?

Nous devons donc aujourd'hui repérer, former et équiper les futurs responsables anasiens, dans une véritable démarche de compagnonnage. Pour cela, la formation anasienne doit reprendre force et vigueur dans les mois à venir. Nous devons également reprendre l'habitude d'envoyer nos militants sur des chantiers extérieurs, d'où ils reviendront plus riches de ce qu'ils auront vécu.

Dans cette démarche de consolidation, d'ouverture et de transmission, notre établissement de santé ANAS Le Courbat devra représenter le point sur lequel le levier de notre volonté devra pouvoir prendre appui. C'est là que beaucoup de choses ont commencé et c'est là que nous devons nous réinventer sans cesse. Cette stratégie, si nous savons la mener à bien, devra être pensée dans la « stabilité » de notre association. Elle permettra à l'ANAS de retrouver définitivement sa place, la place qu'elle n'aurait jamais dû se voir enlever.

À la lueur de ces analyses, il restera à repartir pour un mandat. Un nouveau mandat qui, comme tous les autres, n'aura qu'un but : servir nos collègues. Ils en ont tant besoin ! Vous le ferez sans moi, j'ai pris la décision de ne pas me représenter. Place aux jeunes ! L'ANAS en a tant besoin !

**Le Président National  
Pierre CAVRET**

# RAPPORT ANNUEL DES RÉSEAUX

**L'**année 2020 a marqué tous les esprits avec l'arrivée de la Covid 19. Nous avons dû faire face à cette pandémie et nous adapter dans l'urgence. Malgré nos inquiétudes et nos doutes, nous avons continué d'accompagner nos collègues et sommes restés à leur disposition et à leur écoute. Les incertitudes liées à cette crise sanitaire nous engagent plus que jamais à nous trouver aux côtés de nos collègues les plus fragiles et à leur démontrer que nous serons toujours auprès d'eux.

Depuis toujours, la solidarité est au cœur de notre action. L'ANAS, ses réseaux et ses délégués se mobilisent au quotidien, accompagnent et soutiennent les personnels du Ministère de l'intérieur. Devenir adhérent de l'ANAS, c'est devenir acteur en contribuant au maillage national et à la réussite des actions menées pour nos collègues dans de multiples domaines.

## ▲ LE RESEAU ALPHA-ESPOIR

Notre activité pour l'année 2020 se traduit par de multiples partenariats et actions en faveur des collègues.

Le réseau ALPHA-ESPOIR afin de mieux répondre aux diverses demandes concernant le handicap, mène le projet de création d'un guide. A l'étude en ce début d'année 2021, il servira aux départements et à l'ensemble des délégués, qui pourront dès lors conseiller et orienter au mieux les policiers en situation de handicap ou de maladie invalidante. C'est avec le concours de notre vice-présidente **Dolorès Dambrin** que ce projet devrait voir le jour courant 2021.

Le réseau ALPHA-ESPOIR a rencontré divers partenaires, avec lesquels des échanges, au cours de réunions de travail, ont permis de créer des liens utiles pour nos policiers.

L'association APIPD, association pour l'information et la prévention de la drépanocytose nous offre ses conseils et ses connais-

sances en la matière. Les membres du réseau ont rencontré la présidente de l'association Madame **Jenny Hippocrate**, en présence du bureau national, des valeurs communes nous ont réunis et confortés dans l'idée de travailler main dans la main pour de futurs projets. Le projet de tombola entamé en 2019 avec la fédération française Handisport a été lourdement impacté, les

jeux olympiques de TOKYO 2020 étant reportés à l'été 2021. Nous sommes restés en contact et avons développé cette relation en y intégrant d'autres partenaires, touchés par la cause défendue.

Le développement de l'accès au sport pour les personnes en situation de handicap fait partie des valeurs que notre association défend, c'est pourquoi le réseau ALPHA-ESPOIR s'est rapproché de la Fédération Sportive de la Police Nationale (FSPN) par le biais d'un de ses délégués, responsable de la commission sportive de la ligue Ile-de-France. Afin de renforcer nos engagements communs, l'ANAS et la fédération Française Handisport souhaitent soutenir l'équipe de France dans le cadre de leur préparation pour les jeux paralympiques de Tokyo.

*“ SEULS, NOUS  
NE SOMMES RIEN,  
NOTRE FORCE EST  
D'AGIR ENSEMBLE ”*



**Svetlana**  
Secrétaire Nationale

Le réseau ALPHA-ESPOIR a rencontré **Mehdi Van Den Ouden**, représentant FSPN. Toujours en quête de nouveaux challenges à accomplir pour le bien être des policiers, Mehdi, adhérent ANAS, s'est engagé bénévolement dans un triathlon « l'IRON MAN ». L'édition 2021 se déroulera les 11 et 12 septembre 2021 à Nice. La cause défendue est une réelle motivation pour notre collègue : le soutien de nos policiers actifs et administratifs en situation de handicap.

Une collecte de fonds permettra de financer l'accès à des équipements sportifs adaptés pour des collègues en situation de handicap. L'objectif de cette action est de gommer le handicap et de recréer le lien social à travers une passion commune, le sport.

Si la situation sanitaire nous le permet, l'équipe sera logée dans notre centre de vacances de Cannes et nous pourrons suivre sur notre page facebook ANAS l'aventure de Mehdi. Nous le remercions chaleureusement de son investissement et de sa bienveillance envers tous ces policiers touchés par le handicap.

Nous saurons compter sur votre solidarité pour promouvoir ces belles actions auprès de vos services, amis et collègues.





Par le biais du service secours, Le réseau ALPHA-ESPOIR, avec le concours de département 95, a permis la prise en charge de frais d'hébergement en hôtel des parents d'un collègue blessé en service ou encore participé au financement d'un porte malade permettant à l'enfant en situation de handicap de deux de nos collègues, de pouvoir être déplacé plus facilement de pièce en pièce dans leur domicile. L'ANAS a également organisé pour ce garçon prénommé **Romaric**, une cagnotte pour aider au financement d'un vélo adaptable à son fauteuil roulant. Depuis un prototype a été créé mais le projet a été freiné provisoirement. Romaric a en effet subi une lourde intervention, « l'arthrodèse de scoliose » pour redresser sa colonne vertébrale, nécessitant toute l'attention de ses parents auprès de lui. Nous prenons régulièrement des nouvelles de cette famille et suivons pas à pas la construction de ce projet qui verra bientôt le jour.

Outre les aides financières, les différentes animations et partenariats, notre mission la plus essentielle reste le soutien, le réconfort et le conseil de nos camarades.

J'en profite pour remercier **Dolorès DAMBRIN**, notre vice-présidente et **Joëb FIDALY** qui nous font profiter de leur expérience et de leurs connaissances dans le domaine du handicap.

## ▲ LE RÉSEAU APEL ET ÉCOUTE TOXICOMANIE

Comme l'ensemble du monde, nos collègues ont subi beaucoup d'angoisses liées au contexte sanitaire. Comment vont s'organiser les journées de travail en brigade, comment rester isolé seul chez soi, coupé de sa famille et des proches, sans plus aucun contact physique avec le monde extérieur. Autant de questions qui ont dû rendre la vie de nos collègues les plus fragiles encore plus difficile et les a poussés un peu plus dans la difficulté. Ces collègues souffrant d'addictions se sont retrouvés seuls, face à leurs inquiétudes, leurs doutes, leurs souffrances psychiques et le confinement n'a rien arrangé.

Pour accompagner et guider au mieux nos collègues policiers, dans ce contexte difficile, le réseau a suivi une session de formation auprès de la Fraps, intitulé « évaluation du potentiel suicidaire et orientation ». Pour rappel notre établissement de santé situé sur un site en pleine nature permet le temps d'un séjour court ou long de s'oxygéner et de se ressourcer, en toute quiétude et en toute confidentialité.

Le réseau APEL a reçu de nombreux appels de collègues ou de leurs conjoints, voir même de leurs amis inquiets, qui cherchent un peu de soutien dans cette période difficile pour le collègue comme pour sa famille et de l'aide dans le montage des dossiers d'admission. Comment organiser une entrée à l'ANAS le Courbat après un séjour en hôpital psychiatrique sans qu'il y ai rupture de soin ? Comment accélérer le processus pour éviter toute rechute ? Autant de problèmes que nous pouvons essayer de résoudre et rendre le chemin vers la guérison un peu moins complexe.

Nos délégués toujours à cœur d'aider les camarades dans le be-

soin, soutiennent et accompagnent parfois les copains jusqu'au centre de soin quand cela devient nécessaire. C'est à ce moment-là que nous nous rendons compte combien nous avons également besoin de nous sentir soutenus par la hiérarchie. Quand un chef de service détache des collègues, un véhicule de service et donne une carte essence, pour accompagner toute personne qui aurait besoin de se faire soigner au Courbat, c'est la plus belle des preuves que nos actions trouvent écho auprès de tous les policiers et de notre administration.

Pour finir j'aimerais souligner que notre établissement est unique en son genre, beaucoup cherchent à le copier sans jamais l'égaliser. Ne dit-on pas « Qui mieux qu'un policier peut comprendre un autre policier ? ». Nous devons garder à l'esprit que nos fondateurs ont été des précurseurs, nous nous devons de faire perdurer cet édifice incontournable.

## ▲ LE RÉSEAU JEUNE

Ce réseau, par le biais de plusieurs services existants à l'ANAS, permet de soutenir nos jeunes collègues sortis d'école.

### LES INTERVENTIONS EN ÉCOLES ET COMMISSARIATS :

Malgré la pandémie nos délégués ont pu effectuer un tour de sensibilisation sur l'ensemble des écoles de police. Un total de 13 interventions a été fait en l'espace de quelques mois, sachant que le confinement nous avait obligé à cesser tous déplacements dans les écoles du mois de mars à octobre 2020.

Quand la solidarité trouve écho auprès de nos jeunes policiers en école de police, sans qu'ils se demandent ce que l'ANAS peut leur apporter, mais plutôt ce qu'ils peuvent apporter à l'ANAS et aux policiers en détresse. Nous touchons alors du doigt l'essence même de notre belle association, la solidarité et la fraternité.

Une équipe aux convictions sociales affirmées opère un tour des écoles de police afin de sensibiliser tous nos jeunes collègues. Un grand nombre d'élèves Gardiens de la Paix ont rejoint la famille anasienne en l'espace de quelques mois. En 2019 près d'une

centaine d'adhésions ont été réalisées, contre un peu plus de 550 en 2020. Nous espérons que cette tendance ira encore à la hausse en 2021.

Ces nouveaux anasiens sont notre avenir et nos délégués de demain. Il est essentiel de faire perdurer et de développer notre maillage de délégués, pour que nous soyons présents pour chaque policier dans le besoin.

Nous avons été très touchés par la jeune élève Gardien de la Paix **Bénédicte**, qui a apprécié le message diffusé dans les écoles et a souhaité aider à sa manière nos policiers. Elle a fait une donation de 1500 € à l'ANAS ! Ceci n'est pas sans nous rappeler les collègues CRS fondateurs qui avaient à l'époque donné 500 francs à la création de l'association. Nous ne pouvons que la féliciter de ce bel élan de générosité.

Je pense également à un de nos futurs intervenants en école,



**Delphine,**  
Réseau d'entraide

qui dans sa jeunesse a connu les restos du cœur qui aujourd'hui souhaite rendre à ses prochains la même solidarité en s'investissant dans le social du Ministère de l'intérieur. Nous applaudissons cette initiative totalement dans l'esprit anasien.

En dehors des interventions en Ecole de Police, plusieurs journées de sensibilisation ont été faites dans les commissariats et services parisiens. Ce fut l'occasion d'accueillir les stagiaires nouvellement affectés et rappeler aux collègues que l'ANAS est présente pour eux. Une sensibilisation aux risques psychosociaux, burn-out, addictions, handicap et maladie est faite systématiquement, tous les collègues se doivent de savoir qu'ils ne sont pas seul face à l'adversité.

### LE RÉSEAU LOISIR :

Cette année aura été bien compliquée pour diffuser nos offres partenaires. Malgré tout, nous avons su tirer parti de la pandémie pour faire évoluer nos moyens de communication des offres proposées. L' emailing et les réseaux sociaux permettent le bouche à oreille. Nous avons rencontré des partenaires locaux en Île-de-France, qui font profiter aux anasiens de pourcentages sur les prix. À ce jour nous comptons une trentaine de prestataires avec qui nous fonctionnons principalement par code et pour la plupart des offres, les adhérents peuvent en bénéficier sur le plan national. Nous invitons les présidents départementaux, s'ils le souhaitent, à démarcher auprès des commerçants régionaux, afin de faire bénéficier les adhérents de tarifs préférentiels.

### ▲ LE SERVICE LOGEMENT

Le service logement, que nous avons repris il y a maintenant 4 ans, a comme action principale le logement d'urgence, le conseil au logement pour nos jeunes collègues et bien sûr l'aide à la recherche de logement pérenne. Notre présence dans les écoles de Police, le bouche à oreille, les tableaux d'information mis à jour dans les commissariats, démontrent que nous sommes de plus en plus sollicités par nos collègues.

### LES FOYERS :

Il est utile de rappeler que les logements d'urgences, appelés également foyers, que nous proposons aux collègues sont constitués de 21 studettes et d'un appartement de type F5 (aménagé en collocation) dans la ville de Garches (92) ainsi que d'un appartement de 6 chambres à Colombes (92). L'ensemble des logements est meublé et toutes les charges sont incluses. Cela représente 35 logements temporaires à disposition de nos collègues pour une période de 6 mois renouvelable une fois.

L'année 2020 aura vu la remise en peinture du logement de Colombes dans son intégralité ainsi que le changement des luminaires du foyer. L'ensemble de la literie de l'appartement a également été renouvelé, soit 10 sommiers et matelas. Aujourd'hui, le foyer de Colombes est en très bon état et peut accueillir nos

collègues dans les meilleures conditions.

Concernant le foyer de Garches, nous avons pu effectuer d'importants travaux d'entretien, (réfection des sanitaires, réparation de plomberie, peinture dans 2 studettes, etc...)

Malgré la situation particulière de l'année 2020, marquée par les difficultés causées par la pandémie, rien n'a changé et comme l'an passé, nos foyers affichent régulièrement complet. Ceux-ci sont occupés en grande majorité par des collègues sortant d'école et qui ont besoin d'un peu de temps pour trouver un logement durable. Pour rappel notre présence dans les écoles a comme répercussion une nette augmentation des appels de collègues affectés sur la région parisienne à leur sortie d'école. Concernant le nombre de demandes de logement d'urgence pour les ADS et les agents administratifs, nous constatons que la tendance de 2019 s'est accentuée pour cette année.

En 2020, nous avons travaillé en étroite collaboration avec les assistantes sociales de la région parisienne qui n'hésitent pas à nous contacter de plus en plus pour loger des collègues parfois à la rue. Pour conclure, les périodes de remplissage complet sont de plus en plus fréquentes. Durant l'année 2020, 48 de nos collègues ont occupé nos foyers et dans la majorité des cas les collègues jouent le jeu et quittent les logements dans le délai imparti.

### LES LOGEMENTS PERENNES :

L'année 2020 marquée par la Covid a été une année compliquée pour les partenaires avec lesquels nous travaillons. Impossibilité en effet d'organiser des visites sur site.

Nous avons malgré tout pu continuer de travailler avec nos partenaires « historiques », tels qu'**Espace Habitat** et **City Résidence** avec lesquels nous avons pu placer beaucoup de nos collègues en recherche de logement.

Nous avons également pu nous rapprocher d'associations telles que l'ADASP 92 ou de structures créées par des policiers en disponibilité, qui ont développé des plateformes d'échange de bons plans logements entre collègues pour des collocations à petits budget et des achats de biens entre collègues.

Nous approfondissons nos contacts avec les bailleurs sociaux de la région parisienne tels que **Hauts-de-Seine Habitat**, **l'Office Public de l'Habitat de Seine-et-Marne** et continuons notre recherche active de nouveaux partenaires. Nous devrions rencontrer prochainement des représentants du groupe Valophis 94. L'année 2020 nous a permis de nous rapprocher d'établissements tels que

« Le Relai de Chelles » en Seine et Marne qui nous permet de loger les collègues sur l'Île-de-France très rapidement lorsqu'il y a urgence et que nos foyers sont complets. Aucun collègue ne doit rester à la rue !

Nous avons le soutien de la population par le biais de particuliers qui nous proposent régulièrement des offres de location sur la région parisienne.



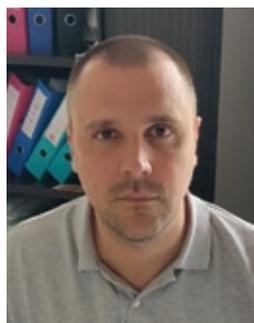
**Franck**  
Réseau d'entraide



Compte tenu de la demande croissante, l'année 2021 sera placée sous l'égide du renforcement de nos structures existantes et sur la recherche constante de nouveaux partenaires.

## ▲ LE SERVICE SECOURS

Essentiel en matière d'aide, ce service nous permet de sortir les collègues de difficultés financières plus ou moins importantes, que ce soit par le biais de prêts sociaux à taux zéro ou de dons.



**Vincent**

Réseau d'entraide

Pour les dossiers les plus sensibles, nous orientons les demandeurs vers la banque de France ou vers des courtiers.

En 2020, nous avons enregistré l'ouverture de 57 dossiers contre 80 dossiers en 2019.

■ 42 dossiers ont été accordés en dons secours

■ 15 dossiers ont été accordés en prêts secours

Le montant consacré aux dons s'élève pour l'année 2020 à 67 333.10 € (101 210.95 € en 2019). Le montant consacré aux prêts s'élève à 32 200 € (36 100 € en 2019).

Dans les situations les plus dramatiques, certains de nos collègues ne parviennent plus à s'alimenter.

Nous avons pu offrir 45 caddies soit un montant de 5843.26 € (pour 34 caddies, soit 4 825.98 € 2019).

À la lecture de ces chiffres nous constatons une nette différence à la baisse avec l'année 2019 pour ce qui est des dons secours. Les demandes de prêts et de caddies sont stables.

Lorsque la situation d'un collègue ne nous permet pas de l'aider par le biais d'un prêt ou d'un don, nous proposons toujours une solution de sortie. Divers organismes bancaires ont été contactés par le service secours, afin de réorienter au mieux nos collègues et éviter le surendettement lorsque cela est possible.

Nous avons pu rencontrer lors de réunions au siège de l'ANAS, plusieurs organismes bancaires pour des actions communes pon-

ctuelles. Des fiches reflexes sur les diverses situations qui jalonnent notre vie (endettement, séparation, achat immobilier, nouveau véhicule, prêt conso...) nous ont été proposées. Elles nous seront utiles pour conseiller et orienter nos collègues au mieux.

Une société de courtage, bienfaitrice de l'ANAS, dans un esprit de solidarité a souhaité soutenir les forces de l'ordre en proposant à nos adhérents les plus sensibles des solutions de regroupement ou rachats de crédits, permettant de diminuer les taux d'intérêt et les mensualités, mais également de dégager de la trésorerie. Pour tout dossier financier accordé, notre partenaire offre un chèque d'un montant de 250 € en supplément.

## ▲ ACTIONS EXTÉRIEURES

En cette période délicate, quoi de plus sympathique que de se retrouver lors d'actions solidaires et de moments de convivialité importants pour remonter le moral.

Nos délégués ont pu, grâce à de généreux donateurs faire des opérations, dans les commissariats d'Île-de-France, de distribution de masques en papier et en tissu pour la protection de nos policiers. C'est toujours une bonne occasion pour se retrouver et échanger entre collègues.

Juin 2020, un barbecue de l'amitié a été organisé à l'initiative de l'ANAS 98, au siège de l'ANAS, invitant l'ensemble des présidents départementaux et délégués d'Île de France. Ces instants d'échange, de fraternité et de convivialité ont permis de faire adhérer ce jour-là de nombreux collègues invités à découvrir notre belle association. Si la situation sanitaire nous le permet, nous espérons renouveler cette opération tous les ans. Décembre 2020, veille du réveillon de Noël, l'union de l'ANAS 95 et ANAS 98, entourés de bénévoles anasiens et des sapeurs-pompiers de Villiers-le-Bel, a permis d'offrir un moment de magie aux enfants hospitalisés de l'hôpital pour enfants de Margency. Des policiers bénévoles ont distribué des cadeaux et des friandises à ces enfants bien courageux, qui étaient loin de chez eux et des leurs en cette période magique pour petits et grands. Nos policiers victimes du manque de reconnaissance, il nous semblait important



Un grand merci à Samira Beillot, l'équipe ANAS 95 et ANAS 98, qui ont su rassembler et fédérer nos camarades autour de cet événement.

de créer du lien police /population pour remonter le moral de ces hommes et femmes, dont le travail n'est pas toujours facile.

Un grand merci à **Samira Beillot**, l'équipe ANAS 95 et ANAS 98, qui ont su rassembler et fédérer nos camarades autour de cet événement. Nous espérons pouvoir renouveler l'opération « père Noël de l'ANAS » en 2021.

## ▲ COMMUNICATIONS

Plusieurs outils nous permettent de communiquer sur l'ensemble des activités de l'ANAS.

L'utilisation des réseaux sociaux est devenue nécessaire pour échanger et communiquer sur nos actions et rencontres. L'objectif étant d'avoir une meilleure visibilité, par le biais des réseaux sociaux nous avons pu diffuser plus facilement notre communication, que ce soit des actions, des événements, des articles, nos centres de vacances et colo etc... A ce jour nous avons près de 1500 abonnés sur Facebook et certaines publications récoltent plus de 15 000 vues.

Je souhaite au passage remercier notre ancien secrétaire général **Philippe Poggi**, qui a créé cette page dans un souci de modernisation de nos moyens de communication, et qui m'en a confié la gestion courant juin 2020. Depuis peu notre camarade **Stéphane Liévin**, secrétaire générale est également administrateur de cette page et participe aux publications.

Comme autre moyen de communication et de diffusion, nous avons notre magazine « L'ÉCHO DU POLICIER » reçu par tous nos adhérents. L'ensemble des articles s'y trouvant est le résultat d'un travail d'équipe. Lors du confinement nous avons eu l'occasion de pousser la réflexion sur de nouveaux moyens de diffusion, des premiers essais de e-mailing ont été envoyés à nos adhérents, en attendant que nous puissions accéder au portail intranet du Ministère de l'intérieur. Ce projet sera développé en cours d'année 2021.

## ▲ GYRO 2 TONS

### RÉPONDRE A L'URGENCE ET CONSTRUIRE UN NOUVEAU MODÈLE POLICIER

Souvenez-vous fin novembre 2019, nous réunissions au sein du siège national de l'ANAS, une première commission de travail et de réflexion, relative à l'urgence de la prise en charge des risques psychosociaux chez les policiers. Y étaient conviés, l'ensemble des représentants départementaux de l'ANAS sur la région Île-de-France, les représentants des réseaux. Nous y présentions les grandes lignes du projet intitulé « GYRO 2 TONS ».

Dans un contexte très préoccupant, en matière d'exposition des policiers aux risques psychosociaux (RPS), l'ANAS, entend jouer, comme elle l'a toujours fait, un rôle innovant dans la prévention de

ces risques. Si personne n'a de solution miracle pour lutter contre les risques psychosociaux, la souffrance professionnelle, l'exposition répétée aux chocs traumatiques, le burnout et les addictions, qui peuvent, à l'extrême, pousser les policiers au geste ultime, l'ANAS se doit de faire entendre sa singularité sur ce sujet.

### GYRO 2 TONS, MIS EN PLACE DEPUIS PLUS DE 15 MOIS...

Début janvier 2020 nous avons pu organiser trois groupes de parole en présence d'une psychiatre et d'un membre des réseaux. Le retour a été plus que positif de la part des collègues. Le sentiment de confidentialité et de proximité a rassuré les participants, qui nous signalaient à peine sortis, déjà vouloir réitérer l'expérience. Un contact régulier téléphonique perdue en dehors des groupes de parole entre un membre des réseaux et le policier. La Covid a momentanément mis à fin à cette expérience, que nous espérons reprendre très rapidement.

Comment expliquer, que des policiers accumulent encore des interventions traumatisantes (exposition à la violence, à la mort, à la misère sociale), sans que ne leur soit proposé un débriefing, en présence d'un professionnel formé à cet exercice ? Nous connaissons les risques considérables d'une accumulation de ces traumatismes, trop peu nombreux sont les membres de la hiérarchie, de tous les corps et de tous les grades, à avoir le réflexe de permettre une libération de la parole sur ce sujet.

Nous répondons à l'urgence en proposant aux collègues de participer à des groupes de parole. Ceux-ci permettent aux policiers d'y exprimer leur malaise, d'entendre l'expérience d'autres collègues, de comprendre qu'ils ne sont pas seuls. Ces groupes permettent également aux policiers d'appréhender les ressorts qui peuvent conduire à l'usure professionnelle et de construire des stratégies permettant de l'éviter.

Pour l'ANAS, il s'agit d'aller au contact des policiers, d'humaniser l'échange avec un professionnel de santé capable d'écouter, d'orienter, d'informer sur les risques en matière de RPS et de proposer des solutions concrètes, afin de rompre notamment l'isolement. Notre stratégie est basée sur la libre expression de la parole, garantissant la confidentialité de ces groupes par une charte strictement appliquée. Chacun y exprime ses difficultés et est entendu sans jugement. Nos groupes de parole sont jusqu'ici déployés sur l'Île-de-France au sein du siège ANAS ; dans un futur proche, nous souhaitons qu'ils s'étendent sur tout le territoire en fonction des nécessités et hors lieux de travail.

La volonté reste intacte pour les militants de notre association, de continuer à mener cette action prometteuse. De ce formidable outil du social policier que nos anciens nous ont transmis, l'ANAS - GYRO 2 TONS est dans la réalité du débat. ▲

**Svetlana Varlet**  
Secrétaire Nationale

*Audience en visioconférence avec le Ministère de l'Intérieur : M. Alexandre BRUGERE, Conseiller spécial - Cabinet du Ministre. Présentation de nos projets 2021 ! À suivre...*

# ÉTABLISSEMENT DE SANTÉ ANAS LE COURBAT



## I. BILAN 2020

### 1. ACTIVITÉS :

- Taux d'occupation 2020 : 83 % / 2019 : 103 % / pour rappel en 2018 : 93 % / 2017 : 92 %
  - À noter : au 15 mars 2020 nous étions à 116% de taux d'occupation; suite au confinement beaucoup de patients sont partis ;
  - Rappel : arrêt des admissions du 16 mars au 15 avril 2020 : une fin d'année remontée puisque les 4 derniers mois de 2020 ont eu un taux d'occupation supérieur à 100 %
- En moyenne 46 patients par jour

#### ■ RÉPARTITION PATIENTS :

- MI : 27 %
- MJ : 2 %
- MD : 4 %
- Hommes : 78,6 % / Femmes : 21,4 %
- Age moyen : 44,4 ans

#### ■ RÉPARTITION PATHOLOGIES :

- ADDICTION : 87%
- SÉJOUR DE RUPTURE : 1%
- BURN OUT : 12%

L'Établissement est devenu « **lieu de santé sans tabac** » (LSST) depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2020 après deux ans de préparation. Les patients, les personnels et tous les visiteurs n'ont pas le droit de fumer dans l'enceinte du Courbat (parc et bâtiments) ; il est à souligner que c'est une réussite et une fierté des équipes de l'ANAS LE COURBAT. Nous sommes régulièrement sollicités pour aller présenter dans d'autres établissements notre travail. Ce point est un événement marquant de 2020 malgré la crise sanitaire.

### 2. SITUATION COMPTABLE :

- Le résultat net définitif après retraitement avec le cabinet comptable est excédentaire de 122 000 euros.
- Une provision pour charges liée aux travaux de rénovation et d'entretien du bâtiment a été comptabilisée pour un montant de 303 000 euros.
- Pour rappel, un plan de rénovation des chambres doit être mis en place ; étalé entre 3 et 5 ans en fonction du budget global. Un plan pluriannuel sera présenté en CA du 15 mars.
- La trésorerie est saine.  
Le plan de rénovation et les enveloppes budgétaires devront être validés par l'ARS ainsi que par le Bureau National de l'ANAS.

### 3. RESSOURCES HUMAINES :

- L'année 2020 a été marquée par le changement de médecins ; malgré la pénurie et les changements, l'établissement grâce à l'investissement du médecin-chef a pu assurer les prises en charges ; en septembre 2020 nous avons recruté un nouveau médecin qui deviendra le médecin addictologue. Il est médecin généraliste et devait commencer sa formation en addictologie diplômante en décembre 2020. Compte-tenu de la situation sanitaire cette formation est décalée d'un an. Néanmoins il se forme en addictologie par l'intermédiaire des autres médecins addictologues de l'établissement et de nos établissements partenaires.
- Départ à la retraite d'une salariée ayant travaillé 40 ans au Courbat.
- Recrutement de deux ergothérapeutes.
- Pas d'absences répétées injustifiées ; une équipe stable, malgré le Covid.
- Pas de personnel en grève.

## II. ACTIVITÉS ET PROJETS 2021

### 1. ACTIVITÉS :

■ Le début de l'année est marqué par un taux d'occupation élevé :

- 102,3% en janvier ; 100,5% en février ;
- Compte-tenu du risque de contamination liée aux variant du Covid par mesure de prudence, il a été décidé de maintenir une activité autour de 92 % afin de pouvoir faire face à une contamination des patients.
- Néanmoins les urgences sont assurées et la demande reste très forte ; nous avons des programmations à 4 semaines hors urgence.
- Les demandes restent fortes quel que soit l'origine socio-professionnelle des patients ;
- Le besoin de financement de 15 lits d'hospitalisation complète supplémentaire reste d'actualité plus que jamais : nous constatons depuis plusieurs mois l'accentuation de troubles psychiques parmi les patients ; probablement liés à la situation du Covid et ses multiples conséquences (confinement, isolement, incertitudes, perte d'emploi...)

### 2. SITUATION COMPTABLE :

- À ce jour nous avons l'assurance d'un financement au moins égal à celui de 2020
- Nous allons présenter un budget en augmentation pour la première fois afin d'obtenir des fonds supplémentaires : l'idée est d'avoir un dialogue avec notre financeur l'ARS
- Des surcoûts Covid sont transmis à l'ARS
- La trésorerie reste saine malgré cette situation inédite.

### 3. RESSOURCES HUMAINES :

- Pas de mouvement prévu,
- L'équipe médicale est stabilisée,
- Compte-tenu de la difficulté à recruter un médecin psychiatre à temps partiel, nous poursuivons et accentuons notre partenariat historique avec la Clinique ROINSARD ce qui permet de bénéficier de l'expertise nécessaire pour la prise en charge des patients du Courbat. De plus nous avons également un partenariat fort avec le centre de traumatologie de Tours composé de psychiatres, entre autres.

### 4. PERSPECTIVES 2021/2022 :

- A ■ Le séjour de rupture devient le « séjour de soutien » ; pas de changement sur le fond et l'objet de la prise en charge ;
- B ■ Nécessité d'augmenter de 15 à 20 places notre capacité d'hospitalisation complète (pour rappel 56 places financées et 80 places au total, soit 24 places non financées ; que nous occupons partiellement) ;
- C ■ Réflexion en cours, en vue d'un futur appel à projet pour la création d'un hôpital de jour spécialisé en addictologie ; c'est

un besoin dans la région ; attention cela dépend de l'ARS car le but est le suivant : avoir une autorisation administrative comme pour le SSR (l'établissement de santé) et avoir un financement fléché pour l'hôpital de jour, dit autrement avoir de l'argent supplémentaire afin de payer les salaires, et les autres charges liées à ce service ;

D ■ Création de consultations en ambulatoire : nous le faisons déjà plus ou moins avec nos patients sortis ; mais nous ne sommes pas financés pour cela et cela est fait pendant du temps de travail normalement consacré à l'hospitalisation complète : c'est le même raisonnement ; avoir une reconnaissance administrative, une autorisation et le financement qui va avec ; il y a des besoins et cela a du sens sur un plan sanitaire ; cela permet d'éviter les rechutes ;

→ L'ANAS LE COURBAT aurait ainsi une filière complète de soins.

E ■ Maisons de fonctions : transformer les maisons vides pour aider des personnes en difficultés : réflexion autour d'appartements thérapeutiques pour des personnes par exemple avec légers troubles psychiatriques ou ne pouvant plus vivre seules ; à destination des policiers mais pas seulement ; des contacts sont en cours ou à venir avec l'ARS, le conseil départemental, la direction de la cohésion sociale, pour en échanger avec eux ; encore une fois il s'agit d'avoir des autorisations administratives (obligatoires) et les financements en face . Réflexion autour d'un lieu de vie pour les victimes de violences intra conjugales (notre isolement pourrait être un atout pour protéger les victimes). Concernant les maisons de fonction c'est un sujet de réflexion global afin d'apporter de l'aide à des personnes démunies et être en adéquation avec les valeurs de l'ANAS.

### 5. POINT COVID :

- Une cellule de crise a lieu chaque semaine
  - Elle est composée : du médecin-chef, de la responsable des soins et de moi-même.
- À ce jour (au moment de la rédaction du document) soit le 4 mars, il n'y a pas eu d'autres cas COVID.
- Un seul cas, non grave a été constaté en décembre 2020 ; pas de cluster.
- À noter : nous faisons partie des rares établissements à ne pas avoir eu de cluster pour le moment ; c'est à souligner.
- Poursuite du respect des gestes barrières et d'une grande vigilance des équipes.
- Pas d'arrêt de travail à ce jour de personnels en lien avec le Covid.
- Quelques professionnels vaccinés (ceux qui étaient prioritaires).
- Comme pour tout le monde, une certaine lassitude s'installe. ▲

**Sarah Trotet**  
Directrice du Courbat





# RAPPORT DE GESTION 2020 DE L'ANAS

**L**es comptes annuels de l'ANAS, association régie par la loi de 1901, reconnue d'utilité publique et sans but lucratif, ont été préparés par le cabinet d'expertise comptable Benzoni conformément aux règles générales d'établissement des comptes annuels des associations.

## ÉVÈNEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

Le secteur du tourisme a été fortement impacté par les mesures prises pour lutter contre l'épidémie de Covid 19. Dès le 15 mars et jusque fin mai, la fermeture administrative de nos centres et le confinement ont entraîné une chute conséquente de la fréquentation et du chiffre d'affaires.

La reprise de l'activité n'est intervenue que pendant la saison estivale. La fréquentation et le chiffre d'affaires sont repartis à la hausse mais les valeurs de l'une et de l'autre sont restées inférieures à celles observées en 2019. Cette reprise est retombée en septembre suite à la mise en place de nouvelles mesures de restrictions sanitaires. La situation s'est à nouveau détériorée pour nos centres de vacances avec le confinement du 30 octobre 2020. La variation du chiffre d'affaire des centres entre 2019 et 2020 est de -26,72%

Le recours à l'activité partielle n'a pas suffi à pallier la baisse de l'activité. Il est à noter que le montant des indemnités de chômage partiel est de 84 % du salaire net. L'ANAS, fidèle à ses valeurs, a prévu une indemnisation complémentaire de 16 % afin de permettre aux salariés concernés de ne pas subir de baisse de pouvoir d'achat, ce qui représente un montant de 7 533 €.



## L'EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION

Il s'élève à 483 658 € contre 648 798 € en 2019. Toutefois la variation en baisse de 165 140 € s'explique essentiellement par la baisse des subventions MAD versées au titre de l'année 2019. En effet, en 2019 il y a eu moins de MAD permanents et moins de MAD fractionnés.

## LA CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT

Elle s'élève à 629 415 € contre 808 938 € en 2019. Quatre centres restent positifs.

**Gujan** : résultat 69 490 € malgré une perte de 10 072 €

**Hyères** : résultat 29 437 € malgré une perte de 107 114 € consécutive à l'augmentation des charges de personnel due à l'indemnité de licenciement pour inaptitude de 35 920 €

**Prestation vacances** : résultat 623 € malgré une perte de 5 091 €

**St Quay** : résultat de 3 339 € malgré une perte de 1 237 €

Le résultat négatif des centres les Moutiers, Cannes, Rivesaltes et Camiers est consécutif à la baisse de fréquentation.

Les Moutiers a subi une chute conséquente de la fréquentation causée par la fermeture temporaire de la piscine.

À noter : Treveneuc a augmenté son résultat de 99 009 € et Fabregas de 28 982 €

En 2020, les dépenses d'équipement pour les centres de vacances s'élèvent à 462 343 € dont 130 000 €

en participation ministérielle et 332 343 € sur les fonds propres de l'ANAS.

## ÉVOLUTION DES RÉSULTATS ET DE LA SITUATION FINANCIÈRE EXERCICE CLOS AU 31/12/2020

L'exercice présente un bilan total de **29 779 624 €**, un résultat de **30 000 €** et un montant de **23 541 361 €** pour les fonds propres.

## LE COMPTE DE RÉSULTAT

### 1 / LE RÉSULTAT D'EXPLOITATION :

**-122 569 €** contre **-35 565 €** en 2019

Les charges d'exploitation sont diminuées de 1 279 808 €. Le total s'élève à 8 191 767 € contre 9 471 576 € en 2019.

Les produits d'exploitation sont diminués de 1 366 813 €. Le total s'élève à 8 069 197 € contre 9 436 011 € en 2019.

La Production totale (production vendue) est de 6 317 369 euros contre 7 060 269 euros en 2019

### 2 / LE RÉSULTAT FINANCIER :

Le résultat est négatif de -47 465 € contre -37 055 € en 2019

L'augmentation de 10 410 € est consécutive aux remboursements des intérêts d'emprunts de Gujan et Fabregas.

### 3 / LE RÉSULTAT EXCEPTIONNEL :

Il présente un bénéfice de 193 255 € contre 194 998 € en 2019.

Ce poste concerne essentiellement la reprise des subventions amortissables (quote part des subventions)

### 4 / LE RÉSULTAT NET COMPTABLE :

Le résultat est positif de 30 000 € contre 38 777 € en 2019

## LA PROVISION POUR INDEMNITÉS DE FIN DE CARRIÈRE

La provision a été actualisée pour un montant de 22 923 €

## SITUATION DE LA TRÉSORERIE

En trésorerie, nous disposons au 31/12/2020 de 3 314 518 € contre 2 510 309 € en 2019. Cette différence s'explique par l'acquittement de la créance « remboursement des rémunérations des mis à dispositions » de 782 959 € qui n'est intervenu qu'en janvier 2021.

Les fonds statutaires s'élèvent au 31/12/2020 à 342 146 € après l'affectation de 3 878 € (1/10ème du résultat de l'année 2019)

Les frais bancaires ont augmenté de 5 302 € pour un montant de 23 638 € contre 18 336 € en 2019. Cet écart correspond aux frais d'avenant de la renégociation du crédit de Gujan de 2 500 € et les frais de dossiers de 3 600 € perçus à la date du dernier décaissement du prêt de Fabregas.

## EMPRUNT EN COURS

Dans le contexte de la crise sanitaire du covid 19, la banque du crédit mutuel a décidé de suspendre automatiquement les échéances des prêts sans frais ni intérêts de retard pour une période maximale de 6 mois, d'avril à septembre 2020.

## ARCACHON :

1- De 2018 à 2025 : - 620 000 € - capital restant dû 425 774 € dont échéances et intérêts prorogés de 45 472 €

2- De 2018 à 2038 : - 1 407 000 € - capital restant dû 1 251 701 € dont échéances et intérêts prorogés de 11 129 €

Ce prêt a été renégocié en juillet 2020. Le taux du crédit de 1.95 % est désormais de 1.70 %

#### **LES MOUTIERS :**

De 2013 à 2022 : - 350 000 € - capital restant dû 42 606 € dont échéances et intérêts prorogés de 11 709 €

#### **LE BRETAGNE :**

De 2016 à 2022 : - 194 834 € - capital restant dû 56 257 € dont échéances et intérêts prorogés de 16 987 €

#### **LE COURBAT :**

De 2012 à 2027 : - 392 137 € - capital restant dû 213 334 € dont échéances et intérêts prorogés de 16 645 €

Le surcoût des reports des mensualités en fin de prêts pour ces cinq emprunts s'élève à 19 365 €.

Afin d'éviter ces surcoûts nous aurions dû régler toutes les échéances avant le 15 septembre 2020 qui représentaient un montant de 104 512 €

#### **FABREGAS :**

De 2018 à 2035 : - 1 800 000 €

A partir du 25 juillet 2020, le prêt est passé en phase amortissable pour le montant effectivement décaissé soit 1 506 005 €.

Au 3 juillet 2020, 306 005 € ont été décaissés, restait un solde de 293 994 €

Capital restant dû : 1 470 034 €

#### **DOTATION FINANCIÈRE**

Conformément à la convention de financement des activités de l'ANAS Gestion 2020 pour les activités année 2019, le montant de la dotation financière s'élève à 1 293 197.18 euros.

#### **1-SUBVENTIONS D'ÉQUIPEMENT**

L'ANAS a bénéficié de subventions d'équipement pour l'activité des centres fixées à 130 000 €.

Ce montant sera valorisé de 70 000 € pour l'année 2020 et donc chiffré à 200 000 €.

#### **2-SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT**

900 688 € ont été affectés à l'ANAS correspondant à la masse salariale des personnels mis à disposition en 2019.

126 537 € ont été affectés pour le recrutement des personnels privés pendant la saison estivale : 66 537 € pour la saison 2019 et 60 000 € pour 2020.

49 346 € sur 80 000 € ont été attribués pour le poste du responsable administratif (a été déduit 30 653 € pour le trop-perçu en 2019 engendré par la démission du personnel en juin 2019)

35 625 € sur 45 000 € ont été affectés pour le recrutement du personnel détaché sous contrat de droit privé de Treveneuc. (a été déduit 9 375 € pour recrutement tardif)

#### **3-SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT DES COLONIES**

##### **DE VACANCES**

**Rivesaltes :** 21 000 €

**Treveneuc :** 30 000 €

Le prévisionnel des subventions année 2021 intègrera l'aide au recrutement des directeurs de Hyères et les Moutiers (sous contrat de droit privé) et des directeurs de Cannes, Fabregas et Camiers (fonctionnaires retraités)

#### **PROPOSITION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT**

Le conseil d'administration vous propose d'affecter le résultat de

l'exercice de la manière suivante :

**Résultat :** 29 999 €

**Total à affecter :** 29 999 €

**Affectation :** 1/10<sup>ème</sup> du résultat 2020 en fonds statutaires soit : 2 999 €. Le solde en fonds associatifs sans droit de reprise : 26 999 €

#### **LES DÉPARTEMENTS**

Au 31/12/2020, le montant fusionné des comptes départementaux est de 634 049 € contre 750 495 € en 2019 soit un écart de - 116 446 €. Il a été validé par le conseil d'administration du 28 septembre 2020 de laisser un solde créditeur de 2 000 € sur les comptes départementaux non constitués et de transférer l'excédent sur le compte des dons et secours. Le 16 novembre 2020, 160 692 € ont été virés sur le compte « dons et secours ».

Aucune charge et produit ne pouvant être imputés individuellement, sans coût supplémentaire, un résultat détaillé d'exploitation reflétant l'activité réelle de chaque département s'avère toujours impossible.

#### **LE PERSONNEL**

La masse salariale de l'A.N.A.S. y compris charges sociales, toutes structures confondues est de 2 803 493 € contre 2 778 615 € en 2019, soit un écart de 24 877 €, pour 19 C.D.I., 29 C.D.D., 2 CUI-CAE et 2 détachements de fonctionnaires sous contrat de droit privé subventionnés par le Ministère de l'Intérieur.

Pour le Courbat 9 CDI à temps partiel, 24 CDI à temps plein, et 4 CDD.

Pour la période estivale, toutes sessions confondues 35 animateurs pour la colonie de Rivesaltes, et 23 animateurs pour la colonie de Treveneuc.

Dans le cadre de l'attribution du contingent annuel de 1 300 jours pour l'encadrement des centres de vacances, 36 personnels privés sur 1 055 jours. Les 245 jours restants correspondant aux 4 fonctionnaires mis à disposition de l'ANAS.

Pour une masse salariale de 1 984 005 €, les budgets spécifiques relatifs au Comité d'Entreprise ont été attribués conformément aux textes en vigueur.

**Répartition budget de fonctionnement :** 3 968 €

**Répartition budget œuvres sociales et culturelles :** 22 810 €.

Soit un montant total de 26 778 €

#### **LE SERVICE SECOURS**

En 2020, l'ouverture de 57 dossiers a été enregistrée :

42 ont été traités en dons-secours pour un montant de 73 176 € contre 57 dossiers pour 109 529 € en 2019. 15 ont été accordés en prêt-secours pour un montant de 32 200 € contre 15 dossiers pour 36 100 € en 2019.

Quelques demandes ont été classées sans suite pour non réception des pièces demandées lors de la constitution des dossiers malgré les relances.

Pour assurer l'aide d'urgence alimentaire dont les demandes ne font que s'accroître, 45 dons ponctuels ont été accordés pour un montant de 5 843 € contre 34 pour 4 825 € en 2019.

Au 31 décembre 2020, l'encours des secours affiche un montant de 205 663 €. Une provision pour dépréciation a été constituée pour 71 881 € pour couvrir les prêts pouvant se révéler irrécouvrables. ▲

**Lysiane Cartier**  
Trésorière nationale

## PROCES VERBAL DE LA RÉUNION DE LA COMMISSION NATIONALE DE CONTRÔLE FINANCIER / EXERCICE 2020

**D**u 01 au 05 mars 2021, dans les locaux de l'Association Nationale d'Action Sociale des Personnels de la Police Nationale et du Ministère de l'Intérieur, 18 Quai de Polangis à Joinville le Pont (Val de Marne), les membres de la Commission ont procédé à l'examen approfondi de la gestion et des diverses comptabilités pour l'exercice 2020. Étaient présents : **Serge Annette, Thierry Cauchy, Bernard Compagnat et Gilles Guenoun. Gilles Guenoun** assure le rôle de Président et **Thierry Cauchy** celui de Rapporteur.

### ▲ PRÉAMBULE

Pour la deuxième année, la commission a procédé au contrôle de la comptabilité relative à l'exercice écoulé, en appliquant les préconisations édictées par le commissaire aux comptes, c'est-à-dire :

- Le respect des différentes procédures mises en place,
- La méthode de revue et de contrôle des pièces comptables,
- Et enfin l'analyse synthétique de l'activité des différentes structures.

La commission a été reçue par le président national et la trésorière générale qui nous ont entretenu sur la situation financière de l'association.

Pour effectuer notre contrôle, **Lysiane Cartier et Mélodie Deré** nous ont fourni, pour chaque entité, les documents suivants :

- Pièces comptables de l'année écoulée
- Tableau des S.I.G.
- Tableau de détails des résultats
- Édition du grand livre pour certaines lignes de dépenses.

### ▲ SECOURS - DONNÉS ET PRÊTS

Pour l'année 2020, 57 dossiers ont été traités. 15 dossiers de prêt ont été accordés pour un montant total de 32 200 €.

42 dons ont été octroyés pour la somme de 67 333 €.

45 caddies ont été effectués pour un total de 5 843 €.

Le résultat de l'exercice s'élève à la somme de 105 260 €, alors qu'il était de -89 682 € en 2019.

Cette différence conséquente s'explique par l'existence de produits exceptionnels pour un montant de 160 691 €, provenant des départements actuellement en sommeil.

### ▲ LES CENTRES

Sur l'exercice écoulé, les centres de Saint Quay, Hyères et Arcachon affichent un résultat de l'exercice positif, tout com-

me notre structure de Murat le Quaire. Nous le savons tous, au cours de l'année 2020, tous nos centres ont été impactés par la crise sanitaire, ce qui représente une perte de chiffre d'affaires de 625 492 € par rapport à l'année précédente.

La commission constate que tous les directeurs de nos centres respectent le formalisme imposé par les nouvelles procédures.

### ▲ LES DÉPARTEMENTS

La commission s'est réunie en décembre 2020 afin de vérifier la comptabilité des départements concernant l'exercice 2019. A cette occasion, nous avons constaté que très peu de départements respectent les procédures mises en place depuis 2017. Une très grande majorité de départements ne transmet pas de rapport financier, document qui doit être établi par le trésorier local.

Un modèle type de tous les documents à transmettre a été fourni, en fin d'année 2020 par la trésorerie générale, et la commission souhaite que les pièces comptables transmises pour cet exercice soient conformes à ceux-ci. La C.N.C.F. doit se réunir en Avril pour examiner tous ces documents.

### ▲ TRÉSORERIE GÉNÉRALE

Lors de l'exercice écoulé, la commission constate, une nouvelle fois, que le bureau national est toujours animé par la volonté de rechercher toutes les économies possibles.

À cet effet, des réductions de dépenses ont été réalisées notamment en ce qui concerne :

- Les frais de maintenance -14% à 31 801 €
- Les assurances véhicules – 38% à 3 411 €
- Les frais de routage – 45% s'élèvent à 13 600 €
- Les frais de réceptions -26% à 35 485 €
- Les frais statutaires de C.A. – 34% à 5 086 €
- Les frais statutaires d'A.G. – 9%, passant de 103 892 € à 94 184 €.

À l'inverse, les charges de personnel ont augmenté de 42% pour atteindre la somme de 294 850 €, augmentation qui s'explique par le remplacement de M.A.D. par des salariés à la charge de l'association. Il en est de même pour les frais bancaires qui ont augmenté de 29%, et qui atteignent la somme de 17 495 €.

La valeur ajoutée s'améliore, passant de -984 478 € à -551 578 €.

Le résultat de l'exercice est en légère baisse à 237 105 €.

## ▲ RESTAURANT

La production vendue est en baisse de 41%, et s'élève à 127 160 €.

Dans le même temps, les autres achats et charges externes baissent de 16 948 €.

La valeur ajoutée diminue, passant de 72 861 € à 25 581 €.

Toutes ces baisses s'expliquent par la crise sanitaire qui nous a imposé la fermeture, à plusieurs reprises, de notre restaurant.

Une subvention d'exploitation de 7000 € a été octroyée au restaurant. Les charges de personnel ont diminué de 30% et atteignent la somme de 102 567 €, contre 146 003 €.

Le résultat de l'exercice est sensiblement le même que l'année précédente à - 47 115 €.

Le restaurant n'a aucun emprunt en cours.

Les pièces comptables sont conformes et respectent la procédure en vigueur.

## ▲ LE COURBAT

Cet établissement est sous la direction de Madame **Sarah Trotet**. La gestion comptable est confiée au cabinet Benzoni. Un emprunt est toujours en cours sur l'établissement, jusqu'en 2027.

La production vendue a augmenté de 87 172 € pour atteindre la somme de 3 269 050 €.

Le résultat de l'exercice s'élève à + 121 937 €, contre 14 885 € en 2019.

## ▲ LES FOYERS

La rénovation des foyers est maintenant terminée. Cela se ressent sur la fréquentation qui, en 2020 a progressé, pour atteindre la somme de 116 409 €.

On constate une baisse des achats et charges externes de 5%.

La valeur ajoutée, quant à elle, augmente de 22% s'élevant à la somme de 33 743 €.

Le résultat de l'exercice demeure négatif, mais passe de -3 177 € à -1 576 € en 2020.

## ▲ CONCLUSION

Au 31.12.2020, l'A.N.A.S. compte 20 785 adhérents. Il est à noter que 268 élèves gardiens ont rejoint notre association.

Comme pour l'an passé, la commission constate que les procédures mises en place sont respectées par l'ensemble des acteurs en charge de la comptabilité.

Malgré une année difficile liée à la pandémie, et où toutes nos structures ont subi les contraintes que cela imposait, le résultat de l'exercice 2020 affiche un solde positif à 29 999,89 €.

Fait à Joinville le Pont, le 05 Mars 2021

▲  
**Serge Annette, Thierry Cauchy,  
Bernard Compagnat, Gilles Guenoun**



# RAPPORT C.N.A.C.V. 2021

La commission nationale d'attribution des centres de vacances s'est réunie le 2 Mars 2020 au siège de l'ANAS sis 18 quai de Polangis à Joinville-le-Pont (94).

Etaient présents : **Yvon Quentel, André Terramoto**

Etaient excusés : **Catherine Fessard, Jean-Marc Botella,**

**Ludovic Romanach, Marc Duval.**

Cette année, si particulière que nous venons de traverser démontre bien dans quelle incertitude nous nous trouvons, nous constatons que cette période de COVID ne permet pas à nos mandants et collègues de se projeter dans l'avenir proche.

Au vu du nombre de dossiers reçus pour les réservations sur nos

centres de vacances. Nous constatons une nette diminution de celles-ci en rapport l'année dernière. Environ 180 dossiers sur la totalité des centres soumis à la commission à savoir Hyères studio, Hyères hôtel, Fabregas et Arcachon.

Au vu du peu de demandes au moment de réunir la commission seul **Yvon Quentel** et **André Terramoto** ont été réunis afin de traiter ces demandes en parfaite harmonie avec **Doris**.

Nous sommes persuadés que dès que les mesures sanitaires seront allégées ou remises à la normale nous aurons un rebond des réservations comme ce fut le cas l'année dernière.

▲  
**Yvon Quentel et André Terramoto**

# RAPPORT ANNUEL 2020

**C**e rapport est celui d'une transmission au sein du secrétariat général, entre une équipe sortante et une nouvelle composition. Lors de notre conseil d'administration précédant l'assemblée générale de septembre 2020 à Hyères (83), nos camarades **Philippe Poggi** et **Ludovic Biasotto**, respectivement secrétaire général et secrétaire général adjoint, ont confirmé leur démission, pour partir vers de nouveaux horizons. Ils sont néanmoins restés membres du conseil d'administration. Que tous deux soient, par ces quelques lignes, remerciés de leur investissement au sein du bureau national de l'ANAS, dans des conditions complexes, tant vis-à-vis de la tâche à accomplir que des conditions de son accomplissement. Leurs successeurs mesurent chaque jour le poids des responsabilités qui pèsent sur les épaules des élus nationaux, mais également le caractère exaltant de la tâche à accomplir, pour chercher à atteindre les buts que nos membres fondateurs nous ont assignés.

**Stéphane Liévin** et **Didier Mangione** ont donc été respectivement élus secrétaire général et secrétaire général adjoint par le conseil d'administration du 28 septembre 2020. Ils œuvrent donc modestement mais avec ardeur, depuis quelques mois maintenant, à poursuivre l'œuvre entreprise par leurs illustres prédécesseurs.

Stéphane et Didier tiennent, dans ce rapport, à remercier l'ensemble des directeurs de centre, pour leur engagement et leur disponibilité depuis leur arrivée. Ils remercient également les personnels des centres et du siège. La situation n'a pas été simple pour eux, qui ont connu, pour certain.e.s, de longues périodes de chômage partiel, dans le cadre de la situation sanitaire. L'association a tenté, autant que possible, de compenser les pertes de salaire de ces personnels. Les salariés du siège ont accueilli Stéphane et Didier dans de bonnes conditions et se sont montrés disponibles pour répondre à leurs nombreuses questions et exigences. Des remerciements particuliers sont adressés à Doris, pour son adaptation à la nouvelle équipe du secrétariat général, sa disponibilité, son assiduité et sa bonne humeur, à Elsa, pour sa gestion des dossiers liés aux colonies de vacances, son talent pour la réalisation des éléments de communication et sa disponibilité. Stéphane et Didier adressent également des remerciements à Maire, pour sa disponibilité et sa connaissance des dossiers, ainsi qu'à Mélodie, pour l'aide apportée sur les dossiers relatifs à la trésorerie ou au personnel.

Durant l'année 2020, le télétravail a été privilégié pour le personnel du siège au printemps, puis une alternance entre télétravail et présentiel à l'automne. Les conditions de travail au siège permettant une distanciation physique, le personnel a pu reprendre progressivement en présentiel, ce qui garantit tout de même une meilleure circulation de l'information et une meilleure efficacité dans le travail.

Il est également important de préciser que, dans le nouveau binôme au sein du secrétariat général, seul le secrétaire général bénéficie aujourd'hui d'un statut de mis à disposition (MAD) à temps complet pour l'association. **Didier Mangione**, détaché syndical, sera à la retraite fin septembre. Il sait néanmoins se rendre disponible, à chaque fois qu'il le peut, pour

apporter son aide et son expertise dans de nombreux domaines. Qu'il en soit également particulièrement remercié.

Rédiger un rapport d'activité, c'est avant tout rendre compte de son action, au cours de l'exercice écoulé. Quoi de plus normal, en démocratie, pour des élus, que de rendre compte à celles et ceux qui leur ont accordé leur confiance ? Le bureau national, à chaque conseil d'administration et à chaque assemblée générale, détaille son activité durant l'année et l'atteinte des objectifs fixés lors des assemblées précédentes.

Le bureau national rend également des comptes à notre administration. Comme chacun au sein de l'association doit le savoir, nous sommes liés au ministère de l'Intérieur, par une convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens. Comme son nom l'indique, celle-ci nous octroie des moyens et nous fixe des objectifs. Un dialogue de gestion se déroule donc tout au long de l'année, par plusieurs réunions au cours desquelles chaque secteur d'activité présente les démarches entreprises pour atteindre les objectifs fixés et la manière dont ont été employés les moyens accordés pour cela. Mais si ce document doit servir à rendre compte, à expliquer les ressorts de l'action qui a été menée, il se doit également de tracer des perspectives pour l'avenir, d'offrir un aspect prospectif, destiné à imaginer la manière dont sera poursuivie l'action de l'association, mais également la philosophie qui devra la soutenir.

Ce rapport s'articulera donc en deux parties. La première est destinée à rendre compte des dossiers qui ont été traités, la seconde étant dévolue à l'activité des centres de vacances. Le rapport relatif au fonctionnement des réseaux fera l'objet d'un document séparé, présenté par **Svetlana Varlet**, responsable des réseaux.

## 1 / LES DOSSIERS TRAITÉS OU EN COURS DE TRAITEMENT AU SECRETARIAT GÉNÉRAL

### A ■ LA RÉFORME STATUTAIRE ET RÉGLEMENTAIRE

L'assemblée générale extraordinaire du 28 septembre 2020 a examiné, débattu et voté la réforme statutaire construite par le bureau national et le conseil d'administration, en concertation avec notre avocat et la Direction des libertés publiques et des affaires juridiques du ministère de l'Intérieur. Dans le prolongement de ce vote, le secrétariat général, en lien avec le secrétariat du président, a dû élaborer l'ensemble du dossier remis au ministère de l'Intérieur, pour un examen préalable à la présentation au Conseil d'Etat. L'absence de la titulaire du poste de l'administration générale a lourdement retardé cette procédure, qui a néanmoins pu aboutir grâce au travail de **Marie Olin**, en lien avec le secrétaire général et notre avocat. Une nouvelle fois merci à Marie pour sa disponibilité. Le dossier complet a pu être transmis au Conseil d'Etat, aux fins d'examen, le 5 février dernier. Si nous ne pouvons en connaître l'issue au moment de



**Stéphane**  
Secrétaire Général

la rédaction du présent rapport, le délai prévu de 2 mois devrait permettre d'aboutir avant l'assemblée générale 2021, sauf obstacle posé par la haute juridiction de l'ordre administratif.

Nous nous sommes penchés, dans l'intervalle séparant l'assemblée générale 2020 de la finalisation du dossier statutaire, sur la rédaction d'un projet de nouveau règlement intérieur. Celui-ci a ensuite été débattu avec les administrateurs volontaires pour intégrer la commission de travail. Le projet a enfin été communiqué au bureau national et au conseil d'administration, avant d'être soumis à l'assemblée générale.

## B ■ RÉALISATION D'ÉLÉMENTS DE COMMUNICATION

La fin de l'année 2020 a été mise à profit pour un travail actif de communication, de nature à préparer la saison 2020. Des affiches et un diaporama ont été réalisés par **Elsa Hanchard**, avec l'aide active des directeurs de centres. Ces documents ont été diffusés à l'ensemble des sections départementales de l'ANAS, afin de permettre un affichage dans les services. Encore merci à Elsa pour ce travail de grande qualité.

Le magazine VAC'ANAS a également fait l'objet d'une attention particulière, en termes de contenu et de délai. Grâce à un très bon travail collectif, dirigé efficacement par notre camarade **Svetlana Varlet**, le catalogue a pu arriver début janvier dans les boîtes de nos adhérents. Hélas, la poursuite de l'épidémie et les nouvelles mesures sanitaires de l'automne ont jeté un voile d'incertitude sur la saison 2021. Aussi, les réservations, habituellement nombreuses en début d'année, le sont aujourd'hui beaucoup moins au moment de rédiger ce rapport. Mais nous ne doutons pas que la situation pourra s'améliorer dès la levée des mesures sanitaires les plus contraignantes et le retour des beaux jours.

L'accès aux boîtes mail professionnelles « interieur.gouv.fr » a été sollicité auprès du secrétariat général du ministère de l'Intérieur, à l'instar de ce qui est permis à la Fondation Jean Moulin ou aux acteurs de l'action sociale. Il s'agirait ici d'une question d'équité en matière de communication, qui permettrait à notre association de toucher l'ensemble des fonctionnaires du ministère de l'Intérieur en quelques clics. Le secrétaire général du ministère de l'Intérieur nous a donné son accord, mais ses services n'en ont toujours pas permis la mise en œuvre pratique. Des questions liées à la sécurité informatique et à un projet de convention d'utilisation semblent toujours en suspens, du moins au jour de la rédaction du présent rapport d'activité. Nous espérons que cette situation pourra évoluer favorablement. Les services du ministère s'y sont engagés. Par ailleurs, l'ANAS est très régulièrement présente dans « La lettre de l'action sociale » du ministère, qui nous ouvre ses colonnes à chaque exemplaire. Celle-ci est diffusée par voie numérique sur les adresses courriel des fonctionnaires du ministère. Nous profitons de cette opportunité pour y transmettre notre actualité, nos propositions en matière de secours, de logements, notre offre sur les centres et les colonies de vacances.

## C ■ LA RENÉGOCIATION DU CONTRAT D'ASSURANCES

La renégociation de nos contrats en général et des contrats d'assurances en particulier fait partie des obligations du bureau national, afin d'assurer une bonne gestion de l'association et d'en rendre compte en dialogue de gestion.

C'est dans cet esprit que les contrats de l'association ont fait l'objet d'une renégociation cette année, en ce qui concerne l'aspect immobilier (bâtimENTS, responsabilité civile, informatique et pertes d'exploitation). La situation économique et les nombreuses difficultés rencontrées dans le monde du tourisme n'a pas permis, dans le délai imparti (entre octobre et décembre), de trouver des conditions plus avantageuses pour l'instant. L'ouvrage a donc été remis sur le métier dès le début d'année, en ce qui concerne l'ensemble des dossiers (immobilier et automobile).

En revanche, l'examen de nos contrats relatifs aux pertes d'exploitation a permis de découvrir des éléments incohérents. En effet, la MATMUT, qui est détentrice de nos contrats dans ce domaine, prétendait que l'association n'était pas assurée pour la fermeture administrative de ses centres de vacances et de son restaurant. À ce titre, l'assureur en question refusait de prendre en charge les pertes subies par l'association et se contentait, au titre d'un « geste commercial », de verser la somme de 50 000 € à l'ANAS. Une lecture attentive de nos contrats permettait pourtant de découvrir que les conditions particulières prévoient bien la prise en charge du préjudice de perte d'exploitation, pour une fermeture administrative dans le cadre d'une épidémie d'origine virale. L'examen de ces documents par notre avocat confirmait notre lecture.

Un échange se nouait donc avec nos interlocuteurs de la MATMUT, qui refusaient toujours d'appliquer les conditions particulières du contrat, mais proposaient la somme de 25 000 € pour vider le contentieux. Cette proposition était refusée par le bureau national, en accord avec notre avocat Me **Hugo Levy**. À jour de transmission de ce rapport au bureau national et au conseil d'administration, le dossier est entre les mains de notre avocat. Une conciliation sera tentée, à hauteur d'une somme plus acceptable. En cas d'échec, l'assignation en justice de l'assureur devra être sérieusement envisagée. Au regard de la jurisprudence récente en la matière, nous avons de bonnes chances d'aboutir sur ce dossier, même si un aléa existe toujours.

## D ■ LE SUIVI DES DOSSIERS JURIDIQUES



**Didier**, Secrétaire  
Général adjoint

Outre le dossier assurantiel, nombreux sont les domaines qui doivent être évalués sur le plan juridique, en lien avec notre avocat. Le bureau national est composé d'élus qui n'ont pas la prétention de maîtriser l'ensemble des données en la matière. Nous remercions, dans ce domaine, notre camarade **Hubert Franchi**, membre du CA national, qui s'est souvent investi sur ces dossiers, à la demande du bureau national. Nous assurons donc le suivi de ces

dossiers, en lien permanent avec Me **Levy**, dont l'appui est de ce point de vue indispensable. Outre les consultations ponctuelles sur des domaines particuliers, les sujets aujourd'hui suivis sont les suivants :

- Procédure de révision statutaire et réglementaire : Lire supra dans la partie 1.a. « réforme statutaire et réglementaire ».
- Procédure relative à la piscine des Moutiers : Le dossier est aujourd'hui en voie de mise en l'état. L'assureur de la partie adverse, jusque-là muet, a fini par conclure, ce qui a prolongé un peu le délai. Nous pouvons néanmoins espérer une audience en première instance avant l'été 2021.
- Procédure pénale pour laquelle l'ANAS est partie civile : L'information judiciaire est aujourd'hui clôturée et remise entre les mains du procureur de la République. Seul ce dernier est à même de prendre une décision, sans contrainte de délai. M<sup>e</sup> **Levy** a d'ores et déjà demandé au parquet de bien vouloir prendre une décision et des rappels devront être effectués régulièrement, afin de bien démontrer la volonté des responsables de notre association d'aboutir à une réparation du préjudice subi par l'ANAS



dans cette affaire. La première partie de l'instruction fera l'objet d'une audience devant le tribunal correctionnel de Paris en mai prochain.

- Sécurisation des contrats d'occupation des logements provisoires : Des échanges se sont noués entre le service logement et notre avocat, sur la question des logements provisoires. Il est en effet indispensable de bien encadrer le contrat de location, afin que le caractère provisoire de ces logements puisse être garanti.
- Plainte contre PI service : Le dossier est aujourd'hui entre les mains du juge d'instruction, suite à un dépôt de plainte avec constitution de partie civile de la part de notre association.
- Plainte déposée suite à des malversations sur les département 19 et 87 : Le dossier est en cours de traitement par l'IGPN.
- Projet de réouverture du restaurant ANAS Bec-de-Vir : Lire infra sur la partie du rapport relative aux centres de vacances.
- Règlement de procédures en droit du travail.

## E ■ UN PARTENARIAT ENTRE L'ANAS ET LE CESDIP

**Marguerite Trabut**, doctorante en sciences politique auprès du Centre d'études sociologiques sur le droit et les institutions pénales (CESDIP CNRS), a choisi la prise en charge psychologique des policiers pour sujet de thèse. Elle s'est naturellement rapprochée de l'ANAS, pour connaître nos pratiques en la matière et examiner nos différentes structures.

Le bureau national a donc choisi de lui ouvrir ses portes et de la mettre en contact avec les réseaux, avec notre établissement de santé du Courbat et avec nos différents contacts en la matière. La situation sanitaire a pour le moment privé l'intéressée d'une visite au Courbat, mais un premier rendez-vous a été prévu en visioconférence. Si la santé des patients et du personnel de notre établissement de santé doit rester la priorité, une visite devrait pourtant rester possible, dans des conditions sanitaires acceptables pour tous.

## F ■ SOLUTION DE RÉSERVATION ET FACTURATION DANS LES CENTRES DE VACANCES

Le contrat signé il y a près de quatre ans avec la société EQUINOA, pour reconstruire un outil adapté en matière de réservation et de facturation de nos centres de vacances, de gestion de notre fichier adhérents, de prise en compte des prêts et secours et de gestion de nos colonies de vacances, ne correspond toujours pas à ce que l'ANAS était en droit d'attendre, au regard du cahier des charges initiales et des sommes engagées dans ce projet.

La société ayant été rachetée par le groupe CYLLENE, un nouvel interlocuteur nous a été désigné à l'automne dernier. Après des premiers échanges encourageants, le rythme de travail s'est tout de même avéré trop lent et les relations avec la personne en charge de la maintenance ne s'est pas améliorée. Une nouvelle cheffe de projet a donc été désignée au mois de février 2021 et si les premiers échanges sont satisfaisants, l'outil reste coûteux et peu adapté, du moins à l'heure de la rédaction de ce rapport. Aussi, le secrétariat général a souhaité, parallèlement aux échanges avec CYLLENE, se tourner vers d'autres interlocuteurs, mettant à disposition des outils fonctionnels, installés dans de nombreuses structures comparables et adaptables à notre association.

Ces nouvelles solutions doivent être présentées au conseil d'administration, qui sera chargé de trancher cette situation en dernier ressort, en prenant en compte toutes les données du problème.

## E ■ NÉGOCIATION AVEC LES FOURNISSEURS

La renégociation de nos contrats est une obligation, en termes de bonne gestion de l'association, mais également dans le cadre du dialogue de gestion avec l'administration. C'est dans cet esprit que nos fournisseurs ont régulièrement été mis en concurrence, avec examen des devis par la commission des travaux, émanation du conseil d'administration. Si le prix a été une première base de négociation, la qualité des produits proposés a également été examinée avec une grande attention.

Le partenariat avec l'entreprise FOUSSIER, fournisseur de quincaillerie et matériels divers, a été généralisé à l'ensemble des centres de vacances. Les directeurs de ces structures ont reçu pour instruction de privilégier ce partenariat, afin de réaliser des économies importantes et de conserver une qualité compatible avec des structures à occupation collective.

Des négociations ont également eu lieu avec la société HOTEL MEGASTORE, fournisseur en matériels d'hôtellerie restauration. Celles-ci ont permis des gains importants, notamment par des précommandes avant augmentation tarifaire.

Pour 2021, d'autres partenariats sont d'ores et déjà en cours de construction, afin de réaliser des économies dans de nombreux domaines (véhicules, denrées alimentaires, fournitures de collectivité...). S'il n'est jamais simple de changer les habitudes et les pratiques des uns et des autres, chacun doit comprendre qu'il s'agit là de la bonne gestion et de la crédibilité de notre association. Bien entendu, nous ne perdons pas de vue la nécessité pour les directeurs des centres de travailler en bonne intelligence avec des fournisseurs locaux.

## H ■ PLAN DE RENOUELEMENT DES VÉHICULES

Afin de doser les efforts d'investissement et d'éviter les à-coups violents, ces derniers doivent entrer dans une programmation pluriannuelle. Il en va ainsi du renouvellement automobile, pour lequel un plan a été établi fin 2020, pour le renouvellement 2021. Les centres de Camiers, de Hyères et des Moutiers ont été priorités, ainsi que l'acquisition d'un véhicule à destination des réseaux (déplacement locaux et écoles de police). Ces investissements sont en cours de finalisation. Courant 2021, le véhicule du secrétariat général arrivera également en fin de contrat et devra être renouvelé. L'année prochaine (2022), la situation des centres de Cannes et Arcachon sera envisagée prioritairement.

## I ■ GESTION DU PERSONNEL

Il s'agit également d'un des domaines d'intervention du secrétariat général. En relation avec les autres secteurs du bureau national. Nous profitons de ce point pour remercier **Lysiane Cartier** et **Mérodie Deré** pour leur aide dans ce domaine comme dans d'autres. Encore une fois, tout cela est avant tout un travail d'une équipe d'ANASIENS.

L'association veille, en outre, lorsqu'elle est sollicitée pour cela, à s'ouvrir à des stagiaires dans des domaines variés. C'est ainsi que nous avons pu, cette année, accueillir au siège deux stagiaires de BTS Tourisme. Ces derniers ont eu bien du mal à trouver des lieux d'accueil pour réaliser ces semaines d'insertion en entreprise et ont été heureux de pouvoir intégrer notre équipe nationale. Il s'agit là d'un geste conforme à nos engagements de solidarité. L'aide apportée par ces jeunes en formation a été appréciée par l'ensemble de l'équipe.

## J ■ RECONQUÊTE ANASIENNE

Après un travail entrepris dans les écoles de police, pour qu'aucun futur policier ne puisse ignorer l'existence et le travail de l'ANAS au sein de notre institution, est aujourd'hui venu le temps de la réflexion sur ce que nous avons appelé la « reconquête anasienne ». Les générations aujourd'hui en charge de notre association sont les dernières à avoir connu nos membres fondateurs. Se pose donc aujourd'hui la question de la transmission des valeurs et du savoir-faire. Pour cela, trois objectifs peuvent être fixés :

- Faire de nos nouveaux adhérents les militants de demain,
- Retisser finement un maillage territorial cohérent
- Former des militants éclairés.

Un document martyr de prospective a été établi par le secrétariat général. Il a été examiné en bureau national, puis en conseil d'administration. La future équipe, nous l'espérons, pourra s'en saisir pour préparer l'avenir du formidable outil social que nous ont confié nos anciens.

## 2 / LES CENTRES DE VACANCES

Il s'agit de présenter ici les éléments communs à l'ensemble des centres, pour l'année 2020. Chaque centre sera ensuite examiné individuellement, dans une fiche synthétique présentant les éléments marquants de l'année.

### A ■ ÉLÉMENTS GÉNÉRAUX DE LA SAISON 2020

Il n'aura pu échapper à personne que l'année 2020 en général et la saison estivale en particulier ont évidemment été marquées par une crise sanitaire sans précédent. Nos centres et notre restaurant ont été fermés durant presque trois mois au printemps, avec d'évidentes conséquences sur le taux d'occupation en année pleine. De nouvelles mesures sont venues impacter nos centres et nos restaurants de Joinville-le-Pont et de Hyères à l'automne. Ces derniers ont à nouveau dû fermer leurs portes. Quant aux centres de vacances, les mesures de couvre-feu n'ont pas incité nos collègues à y séjourner. Malgré cette situation, qui a occasionné une baisse de la production vendue d'environ 600 000 €, la saison estivale 2020 a tout de même permis une activité soutenue dans nos centres. Le choix d'une majorité de français de se tourner vers des vacances sur le territoire a également bénéficié à nos structures, permettant de limiter les pertes sur cette période.

La situation a également contraint les directeurs de centres à réduire ou à supprimer certaines activités, pourtant très appréciées des vacanciers. Ces derniers ont évidemment compris que les nécessités sanitaires l'emportaient sur le reste. Pour autant, la convivialité a pu être au rendez-vous, dans le respect des distanciations et des gestes barrière.

### B ■ LES VISITES DU BUREAU DANS LES CENTRES ET COLONIE DE VACANCES

Tout au long de l'année, nous nous sommes engagés auprès de nos centres de vacances, pour le suivi des chantiers de rénovation, le chiffrage des besoins et la préparation de la saison estivale. Bien entendu, la situation sanitaire a contraint le bureau national à des prises de position quant au respect des mesures imposées par les services de l'Etat. Une logistique a

été mise en place, par l'achat de matériels et produits adaptés à la désinfection notamment.

Durant la saison, chaque directeur de centre et de colonie a fait au mieux, pour que ces mesures soient scrupuleusement respectées. Aucun cas de contamination sur un de nos centres n'a été porté à notre connaissance durant la saison estivale. Si quelques cas nous ont été annoncés hors saison, ils sont fort heureusement restés bénins. C'est principalement sur nos directeurs qu'a pesé la responsabilité de cette situation. Une nouvelle fois merci à eux de leur investissement sans faille dans ce domaine également. Outre cette situation sanitaire, le bureau national en général et le secrétariat général en particulier sont restés mobilisés auprès de nos centres. De nombreuses visites sur site ont eu lieu et il en a notamment été rendu compte dans notre *Echo du Policier* n°52, par un long article destiné à faire un point de situation le plus précis possible. Chaque militant et chaque adhérent a ainsi pu en prendre connaissance et se faire une idée sur le travail accompli, malgré les conditions difficiles, en termes de déplacement et de respect des mesures sanitaires. Le bureau national tient, à chaque déplacement lorsque c'est possible, à saluer le travail des bénévoles et l'engagement des départements dans la gestion des centres de vacances. Il s'agit là d'une mission importante, qui doit retrouver force et vigueur dans chaque département où un centre est implanté.

### C ■ SÉMINAIRES DES DIRECTEURS

La période n'a pas facilité la possibilité pour nos directeurs de pouvoir se réunir comme à l'accoutumée sur les bords de Marne. Une réunion a néanmoins pu se dérouler en visioconférence les 4 et 5 novembre 2020. Le secrétaire général et son adjoint, accompagnés de **Doris Ben Aym**, ont pu s'entretenir avec chacun des directeurs tout d'abord, puis, dans un deuxième temps, avec l'ensemble d'entre eux.

Les entretiens individuels ont permis de faire le point, centre par centre, sur le bilan de la saison et les perspectives de la saison précédente. Le secrétaire général et son adjoint ont également pu percevoir les attentes des différents directeurs, en matière de travaux de rénovation notamment, dont la plupart de nos centres ont bien besoin. Malgré un cadre d'emploi qui est amené à se précariser dès 2021 et pour les années suivantes, nos directeurs sont mobilisés, pour permettre aux collègues et à leur famille de passer de bonne vacances. Cette mobilisation doit être reconnue par le bureau national.

Ces entretiens ont permis de capter une grande inquiétude, de la part de nos directeurs, destinés à passer d'un statut de mis à disposition (MAD) à celui de détaché sous contrat de droit privé. La sécurisation de ce parcours a dû être évaluée, par de nombreux échanges avec les services du ministère. La réalisation d'une fiche technique, destinée à présenter les réalités de ce statut, a permis de mettre l'ensemble des structures au même niveau d'information. Par l'intermédiaire d'une sur-cotisation pour pension civile, les annuités effectuées dans ce nouveau statut continueront de pouvoir être liquidées au moment du départ en retraite. En revanche, ces années sous contrat, comme les annuités effectuées en qualité de MAD ne permettront pas de générer de nouvelles bonifications.

Si nous entendons être exigeants vis-à-vis de nos directeurs, sur l'engagement desquels l'ANAS doit pouvoir compter, cela ne peut fonctionner que si la contrepartie est également valable. Nous sommes donc engagés dans ce sens auprès de nos camarades qui acceptent de travailler sans compter et dans des conditions parfois difficiles et incertaines pour l'avenir. Nous



connaissions et mesurons leurs efforts. Lors de la réunion plénière, les directeurs ont pu être informés de l'ensemble des sujets concernant les centres, ils ont pu poser toutes les questions et faire remonter tous les sujets d'inquiétude (dossier EQUINOA, dialogue de gestion, plan de congés, besoins en animation, plan de formation...).

Comme évoqué précédemment, les directeurs ont été sensibilisés sur le caractère indispensable de la mutualisation des achats, auprès de fournisseurs spécifiquement démarchés pour cela. Cette pratique relève d'un changement profond des mentalités et des pratiques, dans lequel il faut s'engager. De même, les directeurs ont été invités à réaliser et à tenir à jour des fiches descriptives de leur centre, ainsi qu'un tableau de bord travaux, seul à même de permettre des prévisions pluriannuelles en matière d'investissements.

Le secrétaire général et son adjoint ont également insisté sur l'absolue nécessité de disposer, centre par centre, d'éléments détaillés de gestion des coûts, afin de permettre de réaliser des tarifications adaptées et de ne pas confondre chiffre d'affaires et bénéfice. En outre, chacun a été sensibilisé sur la nécessité de tenir à jour un album photo, afin de faciliter la réalisation annuelle du VAC'ANAS et la communication par voie de supports divers (site internet, affiches, webzines...).

Nous avons également insisté sur la nécessité de maintenir une bonne harmonie entre les centres de vacances et les structures départementales où ils sont situés. L'histoire a pu créer çà et là quelques difficultés, qui devront être aplanies dans les mois à venir. La réalisation des assemblées générales départementales dans le centre de l'ANAS, là où c'est possible, serait déjà une bonne chose. Les directeurs ont été invités à s'investir activement en la matière.

De même, nous avons rappelé que l'idée d'un plan d'investissement conséquent a été adopté par l'assemblée générale et qu'il convenait d'affiner les propositions qui seront soumises au conseil d'administration. La volonté du bureau national et du conseil d'administration est de n'oublier personne. Il y a des besoins partout ou presque et il faudra y répondre, dans la mesure de l'enveloppe que nous pourrions mobiliser. Chaque directeur doit être conscient de l'importance de la réussite de cette démarche et de s'investir pour parvenir à avancer sereinement mais sans perdre trop de temps.

Les directeurs ont apprécié l'écoute du bureau national et chacun a pu s'exprimer en toute liberté, sans tabou. L'expérience est à renouveler, compte tenu des circonstances sanitaires. Leurs inquiétudes en l'avenir sont grandes et il faudra y apporter une réponse. Il est bien évident qu'il n'est pas possible de travailler pleinement lorsqu'on n'est pas sécurisé sur le plan de sa situation et de son avenir. Stéphane et Didier en ont pris bonne note et cette réalité sera remontée au bureau national, au conseil d'administration ainsi qu'à notre administration, qui est très exigeante avec nous. Le début d'année a permis la réalisation d'un deuxième séminaire des directeurs, à Joinville-le-Pont, du 25 au 29 janvier. Celui-ci a principalement été axé sur la formation.

Une journée a été mise à profit pour assurer une formation en droit du travail et deux autres journées ont permis une formation à la gestion et la comptabilité, par l'intermédiaire de notre cabinet d'expertise comptable. Si ces formations ont un coût, elles représentent un investissement sur l'indispensable professionnalisation de nos effectifs.

## **D ■ LES TRAVAUX DANS LES CENTRES : UN PLAN D'INVESTISSEMENT NÉCESSAIRE**

Ces dernières années, la mise en place de la commission des travaux a permis de professionnaliser les pratiques de notre association, en matière d'investissement et de rénovation. Dès 12 000 €, l'ensemble des devis sont soumis à la commission pour examen. Par ailleurs, la commission a été régulièrement conviée sur les différents chantiers ou projets de chantiers (Arcachon, Les-Moutiers-en-Retz, Fabregas, Hyères). Il s'agit là d'une procédure à reconduire pour l'ensemble de nos chantiers.

Encore une fois, nul militant de l'ANAS ne peut ignorer les besoins en travaux dans nos centres et colonies de vacances. Comme évoqué précédemment, cette situation commande des investissements qui ne pourront être réalisés que sur un plan pluriannuel, afin de ne pas mettre l'association en difficulté. La situation centre par centre sera évoquée sur les fiches descriptives qui suivent ce rapport.

Le principe d'un plan d'investissement, voté par l'assemblée générale de septembre 2020, a fait l'objet d'un travail de recherche important de la part du secrétariat général, avec de nombreux déplacements dans les centres concernés. Les décisions gouvernementales, assises sur la situation sanitaire, n'ont pas facilité la tâche de recherches. Si la solution adoptée pour notre centre de Treveneuc a été de s'adosser les services de deux architectes, facilitant grandement le travail du secrétariat général, il n'en a pas été de même pour les centres de Hyères et des Moutiers-en-Retz. De nombreux professionnels, sollicités ces dernières années, ont vu leur devis rester lettre-morte. Aussi, il aura fallu déployer une énergie importante, pour obtenir de la part de ces entrepreneurs des devis cohérents, pour réaliser les chiffrages. Quelles que soient les solutions retenues, le secrétaire général et son adjoint proposent, dans le cadre du plan d'investissement, de procéder par la réalisation de « pavillons témoins », permettant d'avancer de façon progressive et de ne pas reconduire certaines erreurs commises sur d'autres chantiers, en matière d'évaluation des coûts et de réalisation des travaux par exemple. Cette pratique conduirait à rénover rapidement, complètement et sur fonds propres une ou plusieurs structures (bungalow, chambre), permettant leur location durant une saison et la réalisation d'un bilan, qui permettra de corriger les erreurs.

Parallèlement à ce chantier colossal du plan d'investissement, plusieurs dossiers ont dû être menés de front, afin de répondre aux situations d'urgence générées par le quotidien. Depuis les fuites d'eau et la panne du véhicule à Camiers, jusqu'aux problèmes d'organisation des stages à Cannes, en passant par les chauffe-eaux de la colonie de Rivesaltes, les dossiers n'ont pas manqué. Il serait long et fastidieux de tous les évoquer. En outre, malgré le chômage partiel imposé par la fermeture des centres, les directeurs ont dû s'investir pleinement dans l'entretien des structures, avec quelquefois l'aide bienvenue de quelques bénévoles.

## **E ■ STAGES POLICE DANS LES CENTRES DE VACANCES**

Afin de travailler sur le comblement des ailes de saison, deux de nos centres reçoivent dès ce début 2021 des stages police. C'est notamment le cas du centre de Cannes-la-Bocca, qui accueille les fonctionnaires en stage de tir à Antibes, ainsi que des stages d'autres services spécialisés. Il s'agit là d'une fréquentation complémentaire appréciable pour notre centre des Alpes-Maritimes. À Treveneuc, une dizaine de stages devraient être programmés durant l'année. Le premier s'est déroulé tout début jan-

vier, avec une petite vingtaine de fonctionnaires hébergés dans les chambres de la colonie, les repas et la formation étant organisés dans les murs du Bec-de-Vir. Une deuxième cession s'est déroulée en février. Cette nouveauté permettra à la fois de répondre à un des objectifs qui nous est fixé par la Convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens (CPOM), mais il sera également l'occasion de faire découvrir les structures de l'ANAS à des fonctionnaires qui, pour certains, ne les connaissaient pas. L'ensemble du premier groupe s'est montré très satisfait du séjour, à l'exception de deux points qui ont été corrigés pour les prochaines cessions (achat d'un vidéoprojecteur et création d'une connexion internet). Bien entendu, les directeurs sont invités à fidéliser activement ces collègues. Un accueil solidaire et fraternel, ainsi que de bonnes conditions de séjour, inciteront ces fonctionnaires à revenir, à adhérer à l'association et à en faire vivre les valeurs. Outre l'obtention de ces stages, une négociation avec les services financiers de la direction de la formation a permis d'obtenir la possibilité de passer par le marché national d'hébergement, afin de faciliter et d'accélérer le règlement des factures. Cette nouvelle pratique s'est progressivement mise en place et semble produire les effets escomptés.

## F ■ PERSPECTIVES POUR LA SAISON À VENIR

Comme évoqué plus haut, la saison 2021 s'est préparée dès la fin de la saison précédente, voir même bien avant, dans certains domaines. Si la situation sanitaire laisse craindre des pertes importantes en termes de vente de prestations vacances, il est encore difficile de prévoir quoi que ce soit, tant les choses sont encore incertaines. Les réservations sont, au moment de rédiger ces lignes, assez inégales selon les centres.



**Le centre bénéficie d'un plan d'investissement**, qui prévoit la rénovation de l'ensemble des bungalows. Celui-ci a débuté il y a maintenant près de trois ans et l'ensemble des bungalows situés côté réception ont été rénovés intérieurement. Des finitions extérieures sont encore nécessaires et nous espérons qu'elles pourront l'être avant la saison 2021 (peinture, pose des pergolas et des dessous de toiture, petites reprises). Les occupants des structures rénovées se montrent très satisfaits, ces deux dernières saisons, même si quelques difficultés ont pu survenir, au regard des retards de livraison.

Grâce aux travaux réalisés, le taux d'occupation de notre centre ne cesse d'augmenter. Durant les 8 semaines de la saison de vacances estivales a approché les 100 %. Le fait pour ce centre de bénéficier d'une belle piscine facilite évidemment les choses en la matière. En outre, les rénovations réalisées permettront de développer la fréquentation hors saison, par l'accueil de groupes associatifs et sportifs. Les deux salles polyvalentes du centre permettent de proposer un accueil en pension complète. Le directeur et les salariés ont assuré le suivi du chantier, ainsi

Afin de développer la visibilité de l'équipe dans les centres de vacances et d'harmoniser les pratiques en la matière, des polos colorés et floqués seront commandés, afin d'équiper la direction et les salariés. Depuis longtemps évoquée, cette solution sera appliquée dès la saison 2021. Un groupe musical breton, qui a joué durant la saison 2020 à Treveneuc et à Arcachon, avec un grand succès, a été contacté pour jouer dans plusieurs de nos centres durant la saison 2021. Le prix a ainsi pu être négocié au plus juste, pour les centres de Treveneuc, des Moutiers et d'Arcachon. En outre, il s'agit là d'un soutien solidaire importante pour le monde de la culture, qui a beaucoup souffert ces derniers mois. Merci à notre camarade **Philippe Boussion** pour son aide active sur ce dossier.

Bien entendu, l'intersaison est le moment où de nombreux travaux sont réalisés ou envisagés par un chiffrage dans l'ensemble des centres de vacances. Tous les travaux ne sont pas forcément immédiatement visibles, mais ils nécessitent chaque année de lourds investissements. Il ne peut en être rendu-compte dans le détail, mais ce sujet est évoqué dans la suite de ce rapport, qui abordera la situation centre par centre.

## G ■ ÉTAT DESCRIPTIF CENTRE PAR CENTRE

Rendre compte de l'activité des centres est un exercice qui peut sembler répétitif. Il permet pour autant de resituer le contexte, mais également de rendre compte des efforts consentis sur les plans humain, matériel et financier. Ces efforts ne sont pas toujours visibles de tous, mais une saison réussie est le fruit d'un travail colossal de toute une équipe, aussi bien au niveau du bureau national que dans les centres de vacances.

## ARCACHON – GUJAN-MESTRAS

*Le centre d'Arcachon-Gujan-Mestras propose à la location 79 bungalows de 2 à 6 personnes, pour une capacité d'accueil de 348 couchages, ainsi que des emplacements de camping. Trois mobil-homes, donnés par la CDAS 33, ont également été installés et raccordés aux réseaux. **Laurent JANOT** en assure la direction, assisté de deux salariés en CDI et de quatre salariés en CDD.*



que l'installation du mobilier neuf dans les structures rénovées. La qualité du travail réalisé dans ce domaine doit être soulignée. Laurent a également reçu l'aide de son fils, remarquablement investi durant ses séjours sur le centre. Bravo et merci pour cet esprit anasien !

Côté piscine, quatre bungalows ont été débutés en fin d'année 2020, mais les travaux n'ont pas repris suite aux vacances d'hiver. Des difficultés rencontrées par l'entreprise choisie pour ce chantier ont en effet retardé la reprise de ces rénovations. La situation a donné lieu à une réunion entre le secrétariat général et l'entrepreneur, qui s'est engagé à reprendre les travaux début mars. Au moment du bouclage de ce rapport, la situation est encore incertaine.

En remplacement des activités habituelles, supprimées pour cause de pandémie, des activités sportives ont été proposées aux vacanciers (footing dans la piscine, randonnées pédestres, sorties VTT, aquagym, jogging et renforcement musculaire). Ces activités improvisées ont reçu



un très bon accueil des vacanciers et un franc succès. Elles seront reconduites en 2021. Un repas à thème a été organisé toutes les semaines, accompagné d'un spectacle musical, dans le respect des mesures sanitaires, bien entendu. Ces moments conviviaux ont fait beaucoup de bien dans cette période morose et anxiogène.

Durant la saison 2020, le directeur a été entouré d'une équipe dynamique et motivée, qui a donné entière satisfaction. Il ne faut pas oublier les bénévoles, qui sont venus renforcer ponctuellement l'équipe. Qu'ils soient tous chaleureusement remerciés. Nous avons une pensée particulière pour notre camarade **Marc Defard**, qui a réalisé un travail remarquable de suivi du chantier. Son aide a été précieuse, qu'il en soit une nouvelle fois chaleureusement remercié.

Les résultats de l'exercice sont satisfaisants, dans le contexte. Malgré une légère baisse de la production vendue, le centre a bien résisté à la crise. Les charges de personnel sont en baisse.

Pour la saison 2021, le projet d'installation d'une petite salle de sport est à l'ordre du jour. Elle répondra à la volonté des vacanciers de mettre leur séjour à profit pour reprendre le sport ou pour entretenir leur condition physique.

En outre, le revêtement du city stade, ainsi que les installations sportives de cet outil, devenus potentiellement dangereux, seront totalement renouvelés pour la saison. Il s'agit d'un lieu important de rencontre pour les adolescents, les plus jeunes et les parents. ▲

## ▲ ÉLÉMENTS COMPTABLES : ARCACHON-GUJAN-MESTRAS

### RÉSULTATS

Années	2016	2017	2018	2019	2020
Montants	49 430 €	64 681 €	59 317 €	79 563 €	69 491 €

### PRODUCTION VENDUE

Années	2018	2019	2020
Montants	503 793 €	527 255 €	503 788 €

### CHARGES DE PERSONNEL

Années	2018	2019	2020
Montants	153 244 €	133 883 €	99 747 €

### TAUX D'ENDETTEMENT

	Emprunt 1	Emprunt 2
Montant des emprunts	1 407 000 €	620 000 €
Capital restant du	1 264 740 €	372 961 €
Echéance mensuelle	2 283 €	7 549 €
Echéance annuelle	27 394 €	90 944 €
Fin de plan	2038	2025





## CANNES-LA-BOCCA

Notre centre de vacances de Cannes-la-Bocca propose des locations en bungalows (38 structures) de 4 à 6 places, dans un espace urbain, mais bien arboré. La capacité d'accueil maximale est donc de 190 places environ, en composition maximale. Il comprend également un foyer bar, un atelier et le pavillon occupé par le directeur **Pierre KACZMAREK**.



**Les bungalows sont bien conçus**, présentant au moins une chambre individuelle pour les structures de 2/4 places et deux chambres pour les logements de 4/6 places. Ils sont tous climatisés. La plupart réclament néanmoins des investissements en rénovation, notamment au niveau des cuisines et des salles d'eau. Sur ce centre comme sur d'autres, avant d'entamer une rénovation importante, il conviendra d'agir sur un ou plusieurs bungalows, dans une pratique du « pavillon témoin ». Cela permettra d'envisager plusieurs possibilités et d'éviter de commettre des erreurs. Le dernier passage du secrétaire général et de son adjoint sur le centre a été l'occasion de solliciter un entrepreneur, afin d'avancer sur un premier chiffrage indicatif.

Retraité de la police, **Pierre Kaczmarek** est le nouveau directeur de la structure. Arrivé en cours de saison 2020, il a succédé à **Jeanine Varlet**, que nous remercions pour ses années de bénévolat sur ce centre des Alpes-Maritimes.



climatisations ont été révisées ou sont en cours de révision pour les dernières. Un contrat d'entretien a été signé, afin d'assurer leur suivi.

Pour l'année 2021, le directeur a reçu mandat du bureau national pour réaliser quelques travaux de rénovation, notamment au niveau des cuisines, du sol et des peintures. Les devis sont établis et les travaux pourront être réalisés en interne. Le bar, qui a connu un dégât des eaux, devra également faire l'objet d'une reprise de peinture.

Des travaux d'élagage sont également nécessaires et devront faire l'objet d'un plan pluriannuel, afin d'étaler l'effort financier dans le temps. La pose de 40 de clôture en façade est également prévue. Des plantations doivent également être réalisées, afin d'embellir les espaces verts. Les machines à laver mises à disposition de la collectivité doivent faire l'objet d'une renégociation avec le fournisseur, afin d'intéresser le centre au dispositif.

Les résultats de l'exercice sont décevants, avec un résultat négatif et une production vendue en chute libre. Le développement des stages hors saison, ainsi qu'une meilleure saison en 2021, permettront sans doute de rétablir les comptes du centre. À partir du mois de septembre, les stages FTSI ont pu reprendre, avec une fréquence de 4 stages de 7 semaines par an. D'autres stages plus spécialisés ont également pu se dérouler sur le centre.

Durant la saison 2020, le portail et le portillon ont connu des pannes et dysfonctionnements. Il a été procédé aux réparations, mais les bras ouvrant du portail devront sans doute faire l'objet d'un remplacement dans les mois ou les années à venir. De même, ces éléments ont été occultés, pour offrir moins de visibilité aux passants sur le parking. Les

Deux mobil-homes sont situés à l'arrière du centre, sur le terrain situé derrière le logement du directeur. Ces structures devront trouver une destination dans l'avenir ou être supprimées. Elles sont globalement en bon état, mais le plancher doit être repris au niveau de la pièce d'eau.

En 2022, le centre sera priorisé sur le plan pluriannuel de renouvellement automobile. Par ailleurs, dans l'avenir, l'apport d'une piscine permettrait sans aucun doute de mettre le centre en valeur et d'assurer ainsi une meilleure fréquentation estivale. Ce projet nécessiterait néanmoins, au préalable, une sécurisation de l'occupation du terrain par l'association, ainsi qu'une reprise de l'ensemble des clôtures, aujourd'hui très dégradées. ▲

### ▲ ÉLÉMENTS COMPTABLES : CANNES-LA-BOCCA

#### RÉSULTATS

Années	2016	2017	2018	2019	2020
Montants	91 936 €	40 204 €	57 409 €	20 865 €	-58 828 €

#### PRODUCTION VENDUE

Années	2018	2019	2020
Montants	254 249 €	215 991 €	122 015 €

#### TAUX D'ENDETTEMENT

	Emprunt
Montant des emprunts	néant

#### CHARGES DE PERSONNEL

Années	2018	2019	2020
Montants	0	0	1 534 €



## CAMIERS

Situé dans le département du Pas-de-Calais, à quelques kilomètres du Touquet, le centre de Camiers est dirigé, depuis le départ de Cédric Gosselin pour Treveneuc, par notre camarade **José Mianne**, qui y effectuait sa première saison. Le centre comprend des hébergements en mobil-homes (7), des emplacements de camping (46), ainsi que des appartements (2), dont un accessible aux personnes à mobilité réduite, dans un espace verdoyant agréable.



Le directeur du centre peut compter sur des bénévoles, qui lui apportent une aide très appréciée tout au long de l'année, confirmant le sens aigu de la solidarité et de la fraternité dans les Haut-de-France. La météo printanière a permis d'attaquer, dès le mois de mars, l'entretien des espaces verts sur les 2 hectares-et-demi que compte le centre. La saison ayant été retardée, cet entretien a donc principalement incombé au directeur et à **Mickaël Golliot**, bénévole très investi auprès de José.

Le bureau national a conscience que ce centre comprend des espaces verts étendus, nécessitant beaucoup d'entretien. Néanmoins, au regard des résultats de celui-ci, il est difficile de faire supporter à une telle structure un salaire chargé. La situation devra être réévaluée en fonction des perspectives d'avenir décrite ci-après.

Pénalisé par les mesures sanitaires de fermeture administrative, qui n'ont permis l'ouverture du camping que le 23 juin, le centre a néanmoins connu une saison estivale active, même si le taux d'occupation est en nette baisse. La principale baisse de fréquentation a concerné le caravanning. 34 parcelles étaient occupées sur les 46 existantes, mais seules 28 familles sont réellement venues séjourner durant la saison. Des mesures de compensation ont donc été mises en place, à valoir sur la saison 2021, sur décision du bureau national. À partir du mois de juin, dès l'ouverture, ainsi qu'en juillet et août, le directeur a organisé des repas à l'extérieur, dans le respect des normes sanitaires imposées. Une soirée terrasse, toujours en extérieur, a été organisée avec deux chanteurs. Ces divertissements ont rencontré une moins grande participation que les années précédentes, par crainte de l'épidémie et à cause des exigences de distanciation.



La perspective d'implantation de quelques mobil-homes supplémentaires, sur les parcelles habituellement libres du camping, apporterait un plus indéniable.

Durant l'année 2020, la construction et la réalisation d'un local WC et d'une pièce d'eau accessible PMR et jouxtant le bar ont été réalisés. Des rafraichissements de peinture ont également été effectués dans les appartements. En fin d'année, la décision de remplacer le véhicule du centre, hors d'âge, a été prise, par la commande d'un véhicule d'occasion et la reprise de l'ancien. Bien nous en a pris, puisqu'à peine un nouveau véhicule était-il commandé que l'ancien rendait l'âme ou presque.

Les résultats de l'exercice sont évidemment décevants, avec un résultat légèrement négatif et une baisse de la production vendue, comme nous pouvions nous y attendre dans le contexte actuel. Il sera important de donner à cette structure les moyens de développer son activité. La baisse des charges de personnel témoigne d'un effort important réalisé par le directeur, mais qu'il faudra réévaluer. Dans la salle de réception, une réfection des murs et une peinture complète seront réalisées avant l'ouverture pour la saison 2021. La rénovation du plancher du mobil-home n°2 sera également réalisée, pour permettre sa parfaite exploitation. L'étanchéité du toit du bureau a été réalisée par une entreprise, sans toutefois donner entière satisfaction. L'entrepreneur devra donc reprendre le chantier. La perspective d'implantation de quelques mobil-homes supplémentaires, sur les parcelles habituellement libres du camping, apporterait un plus indéniable pour dynamiser ce centre et faciliter son équilibre financier, toujours précaire. Cette solution est en cours d'étude par le bureau national, en relation avec le directeur du centre. Le chiffrage a été réalisé et la décision d'avancer dans cette voie devrait être prise dès le printemps. ▲

### ▲ ÉLÉMENTS COMPTABLES : CAMIERS

#### RÉSULTATS

Années	2016	2017	2018	2019	2020
Montants	- 9 545 €	- 8 604 €	6 829 €	3 064 €	-12 924 €

#### PRODUCTION VENDUE

Années	2018	2019	2020
Montants	95 089 €	101 032 €	70 613 €

#### TAUX D'ENDETTEMENT

Emprunt	
Montant des emprunts	néant

#### CHARGES DE PERSONNEL

Années	2018	2019	2020
Montants	12 475 €	14 767 €	1 662 €



## INAUGURATION CE MOIS DE JUIN DU CENTRE DE FABREGAS

**OUVERTURE POUR LA SAISON 2021 !!!**

# FABREGAS



Pour rappel, les terrains situés sur la commune de La-Seyne-sur-Mer (83) ont été acquis, sur décision de l'assemblée générale extraordinaire de 2018. Après la réalisation de plusieurs projets d'aménagement successifs, les travaux n'ont pu débuter qu'à l'été 2020. Le rôle de la commission des travaux, émanation du conseil d'administration, a été central sur ce dossier, par l'examen de l'ensemble des devis et l'audition de tous les entrepreneurs ayant répondu à l'appel d'offre réalisé.



La société **SOTREVE**, implantée sur la commune de La-Seyne-sur-Mer, a été choisie pour la qualité de sa présentation, son expérience, son équipement et sa proximité du chantier. Elle a débuté les travaux dès le mois d'août, par le déblaiement du terrain, la coupe des arbres et l'aménagement du terrain. Une réunion de chantier s'est déroulée presque tous les mercredis, en présence de **Jean-Louis Kaiser**, directeur du centre, de l'architecte et de l'entrepreneur. Le secrétaire général et son adjoint se sont déplacés à plusieurs reprises pour assister à ces réunions. Ils sont restés en contact permanent avec le directeur et les autres interlocuteurs. Si le travail réalisé par l'entreprise n'appelle pas de remarque particulière, l'immobilisme de l'architecte pour solliciter le raccordement électrique du chantier a retardé celui-ci de plusieurs semaines. À l'heure où ce rapport est écrit, le branchement n'est pas encore totalement réalisé, alors que tous les éléments ont été transmis à l'homme de l'art en juillet 2020. Cette situation a donné lieu à un courrier recommandé et à une retenue du versement sur situation jusqu'au règlement du problème.

Par ailleurs, plusieurs imprévus sont venus grever le budget de ce chantier. Ainsi, le mur de clôture, qui devait être conservé, a dû être totalement repris, car il ne reposait sur aucune fondation. La réalisation de RIA, pour la prévention des incendies, l'éclairage du site, la rénovation

du local d'accueil, l'équipement des mobil-homes et d'autres postes de dépenses, sont venus s'ajouter aux devis initiaux, occasionnant un dépassement important du budget. Cette situation devra nous servir d'exemple pour les futurs chantiers, où l'ensemble des postes de dépense devra être envisagé de façon précise. Le centre devrait néanmoins ouvrir ses portes au mois d'avril ou mai prochain. Il comptera 30 mobil-homes de 4 et 6 places. Si le terrain est relativement grand, la partie boisée n'a néanmoins pas pu être investie pour l'aménagement. Cela a donc contraint à rapprocher les structures les unes des autres, avec un résultat le plus agréable possible. La proximité immédiate de la plage confère néanmoins à ce centre une situation privilégiée, à des tarifs très compétitifs pour la région.

Dans les années à venir, la destruction et reconstruction du bâtiment d'accueil pourrait être envisagée. L'actuel local ne supporterait pas un agrandissement ni une surélévation, c'est la raison pour laquelle le choix d'une rénovation à moindre coût a été privilégiée. Le local technique qui contient les armoires électriques a été désolidarisé de l'ensemble, pour pouvoir être conservé en cas de destruction future du reste du bâtiment. Le centre dispose d'un fourgon ancien et il bénéficiera d'un véhicule léger, par redéploiement de celui actuellement présent à Hyères. ▲

## ▲ ÉLÉMENTS COMPTABLES : FABREGAS

### RÉSULTATS

Années	2016	2017	2018	2019	2020
Montants		-115 923 €	-48 848 €	-80 765 €	-51 783 €

### PRODUCTION VENDUE

Années	2018	2019	2020
Montants	0	0	0

### CHARGES DE PERSONNEL

Années	2018	2019	2020
Montants	0	0	1 734 €

### TAUX D'ENDETTEMENT

	Emprunt
Montant des emprunts	1 506 005 €
Capital restant du	1 462 804 €
Echéance mensuelle	9 705 €
Echéance annuelle	116 462 €
Fin de plan	2035



**Bientôt les vacances, quelques places encore disponibles dans nos centres de vacances !**  
**Renseignements par téléphone auprès de Doris Ben Aym au : 01 48 86 67 98**





## HYÈRES

Notre centre de Hyères, dans le Var, est idéalement situé à La Capte, sur la presqu'île de Gien. Il comprend une partie hôtelière de 28 chambres et un restaurant, ainsi qu'une partie studios. L'ensemble du complexe donne directement sur la plage.

**Christophe Demarquoy** assure la direction du centre depuis 2014, assisté de son épouse Mélanie et d'une équipe de salariés.



C'est Christophe qui a accueilli notre assemblée générale 2020, organisée de main de maître dans un contexte sanitaire pourtant difficile. Le secrétariat général renouvelle ses félicitations à notre directeur, son épouse et toute l'équipe pour ce travail remarquable, permettant travail et convivialité. Aucune contamination n'a été déplorée durant ces trois jours de travaux, ce qui n'est pas rien dans le contexte.

Le centre a réellement ouvert le 7 juin cette année, à l'issue de la période de fermeture administrative liée à la crise sanitaire. La fréquentation a ensuite été bonne, mais sans permettre de compenser ces mois de fermeture, au cours desquels le centre fonctionne habituellement bien, par une fréquentation de groupes, de retraités ou de familles durant les vacances scolaires. Le directeur a dû faire face aux désistements, en dernière minute mais également bien en amont. Beaucoup de réservations ont été réalisées en dernière minute, permettant de compenser un peu ces annulations. Il aura fallu, pour cela, une grande disponibilité en termes d'accueil téléphonique et courriels.

Le restaurant a également connu une baisse de fréquentation, où le respect des gestes barrière a été l'objet de toutes les attentions. Cette situation a bien entendu eu des conséquences importantes sur le nombre de repas servis et la fréquentation du bar ou des soirées organisées en extérieur. Des groupes de plongeurs ont pu être accueillis comme les autres années, reportant leurs stages d'avant-saison à l'arrière-saison.

Le centre n'a pas bénéficié de l'apport d'un MNS ni d'un animateur durant la saison 2020. Néanmoins, des jeux ont été organisés pour les enfants, des concours de pétanque et autres activités pour les plus grands. Des soirées musicales, avec un groupe de musiciens locaux, étaient proposés sur le patio, avec respect des règles sanitaires en vigueur. Ces soirées ont ravi jeunes et moins jeunes. Durant l'année, plusieurs postes de travaux ont été réalisés. Suite au passage de la commission de sécu-

rité, 11 portes de la partie hôtel ont été mises aux normes coupe-feu. Les portes et les volets de deux chambres du rez-de-chaussée ont été changées. L'exposition au bord de mer dégrade naturellement plus vite ces équipements. Le couloir de l'hôtel ainsi que les chambres ont été repeints. Le pavillon du directeur a connu un important dégât des eaux, nécessitant la réfection complète du toit plat de ce bâtiment, pour une dépense de près de 15 000 €. La rénovation de la salle d'eau du logement est également programmée, suite à ce sinistre, pour un montant de près de 5 000 €.

Sur le plan financier, le centre a dû assumer le licenciement d'un salarié pour inaptitude professionnelle. Le règlement de ce dossier a occasionné une dépense d'environ 50 000 €, qui grève bien entendu les comptes, dans un contexte déjà difficile. Malgré cela, le résultat reste positif, avec une baisse importante de la production vendue.

Pour 2021, le remplacement du véhicule du centre est programmé et en cours de réalisation au moment de la clôture de ce rapport.



Par ailleurs, l'ensemble de canapés lits des studios de l'étage ont été commandés, pour remplacement des clics-clacs anciens et inconfortables. Pour la partie hôtel, les chambres vont intégralement être équipées de plateaux d'accueil (bouilloire, thé, café), ainsi que de minibars. Il s'agit d'une

dépense d'équipements d'environ 15 000 € également. Enfin, ce centre devra pouvoir bénéficier du plan d'investissement dont le principe a été voté par notre assemblée générale 2020. Le chiffrage des besoins est toujours en cours au moment de la rédaction de ce rapport. Il sera présenté au conseil d'administration et à l'assemblée générale. ▲

### ▲ ÉLÉMENTS COMPTABLES : HYÈRES

#### RÉSULTATS

Années	2016	2017	2018	2019	2020
Montants	41 792 €	53 226 €	108 020 €	136 552 €	29 438 €

#### PRODUCTION VENDUE

Années	2018	2019	2020
Montants	552 676 €	538 7630 €	370 121 €

#### TAUX D'ENDETTEMENT

	Emprunt
Montant des emprunts	Néant

#### CHARGES DE PERSONNEL

Années	2018	2019	2020
Montants	153 767 €	128 109 €	124 802 €



## LES-MOUTIERS-EN-RETZ

Le centre des Moutiers est situé en Loire-Atlantique, à 800 mètres de l'océan, sur un terrain arboré de 12 hectares, comprenant deux étangs et un enclos réservés à quelques animaux pour le bonheur des petits et grands. Il propose 40 bungalows de 4/6 personnes, dont 2 accessibles PMR, 12 chalets en bois et 95 emplacements de camping disposant de 2 blocs sanitaires. Le centre dispose également de l'Hacienda, comprenant le bar/snack et une salle de convivialité, ainsi qu'un barnum susceptible d'accueillir 150 personnes. Ces deux salles sont proposées à la location hors saison. Bien entendu, cette année, toutes ces locations ont été annulées eu égard à la pandémie de Sars-Cov-2. Le directeur, **Philippe Durand**, accueille les vacanciers toute l'année, avec sa compagne *Violetta*, très investie à ses côtés.



Chaque semaine, un tableau d'animation est proposé aux collègues (concours de pétanque, fléchettes, loto, tournoi de foot, volley, basket, soirées dansantes...). Des sorties en catamaran, négociées auprès d'un prestataire, sont également proposées. Les randonnées à cheval au centre équestre des Moutiers, mais aussi les visites des marais salants, ont rencontré un grand succès durant la saison 2020. Ces sorties sont encadrées par l'équipe du centre, ce qui incite les collègues à davantage y participer. Le centre est ouvert toute l'année pour les séjours, les locations de salles et l'hébergement au mois hors saison. Deux salariés sont employés en CDI, l'un pour l'entretien et l'autre pour le ménage. L'un d'entre eux a été l'objet d'un long arrêt maladie, qui perdure à la date de rédaction de ce rapport. Il a pu être remplacé sur certaines périodes. Durant la saison, le centre bénéficie d'un CDD d'accueil/secrétariat sur 3 mois (poste sur 6 mois ou en CDI auparavant), ainsi que d'un emploi BAFA. Il est bien évident que l'amplitude d'ouverture du centre et l'étendue du terrain et des installations à entretenir nécessiteraient plus de main-d'œuvre. Il est néanmoins nécessaire de tenir compte de la capacité d'absorption des coûts de personnel par la trésorerie du centre.

Cette année, suite aux nombreux dysfonctionnements de l'installation (importantes fuites d'eau, expertise du bâtiment) et eu égard à la situation sanitaire, le bureau national a choisi de ne pas ouvrir la piscine. En conséquence, une remise exceptionnelle de 10 % a été consentie aux vacanciers. Mais cette situation a occasionné des annulations de vacanciers déçus de ne pouvoir bénéficier de cette installation.

Les résultats comptables sont décevants, malgré les efforts accomplis sur ce centre par son directeur et sa compagne. Le contexte sanitaire et la privation de la piscine ont fait chuter de manière importante la

production vendue. Les charges de personnel sont en nette baisse.

La charge de l'emprunt continue à peser sur le centre, malgré les défaillances et la fermeture de cette installation. La procédure engagée contre le responsable du chantier devrait aboutir en première instance en 2021. Des travaux d'élagage ont été réalisés cette année, suite aux nombreux coups de vent qui frappent régulièrement la région. D'autres travaux sont encore nécessaires, pour sécuriser la partie camping notamment. Des devis ont été sollicités et la réalisation de ces travaux devra être étalée sur plusieurs exercices budgétaires. Le centre des Moutiers devra, avec celui de Treveneuc et de Hyères, bénéficier du plan d'investissement voté par l'assemblée générale. Les bungalows ont besoin de rénovations intérieures et extérieures, afin d'être remis au goût du jour et isolés.

Les blocs sanitaires sont hors d'âge et les vacanciers s'en plaignent régulièrement. La toiture de l'un d'entre eux est à refaire, ainsi que le réaménagement intérieur, avec des matériaux modernes. Malgré de nombreuses réparations, l'installation électrique mérite des investigations d'ingénierie, pour être repensée.

Le système d'écoulement des eaux pluviales doit être totalement revu, afin d'éviter l'inondation de la partie basse. La création de buses, destinées à capter ces écoulements, ainsi que l'agrandissement des plans d'eau qui reçoivent ces eaux de pluie, paraissent indispensables, en préalable à toute rénovation.

En ce qui concerne l'Hacienda, la toiture a fait l'objet de l'attention de plusieurs professionnels, dont nous attendons les propositions. La partie

### ▲ ÉLÉMENTS COMPTABLES : LES MOUTIERS-EN-RETZ

#### RÉSULTATS

Années	2016	2017	2018	2019	2020
Montants	41 243 €	17 191 €	- 26 759 €	- 29 875 €	- 64 770 €

#### PRODUCTION VENDUE

Années	2018	2019	2020
Montants	308 203 €	291 675 €	141 498 €

#### CHARGES DE PERSONNEL

Années	2018	2019	2020
Montants	100 650 €	79 321 €	51 024 €

#### TAUX D'ENDETTEMENT

	Emprunt
Montant des emprunts	350 000 €
Capital restant du	28 984 €
Echéance mensuelle	1 952 €
Echéance annuelle	23 420 €
Fin de plan	2022



snack devra également être repensée, peut-être en l'extériorisant dans un « véhicule » prévu à cet effet (caravane, Food-truck).

La création d'une aire de camping-car a été débutée par le directeur du centre en 2020, avec l'aide de bénévoles. Sa finalisation devrait pouvoir intervenir durant l'année 2021.

L'aire de jeu pour enfants est obsolète et la réalisation d'un city-stade serait souhaitable. Le centre a également besoin d'un deuxième véhicule, qui devrait pouvoir être acquis pour la saison 2021, dans le cadre du plan de renouvellement automobile.

Dans les bungalows, l'ensemble des oreillers seront remplacés pour la saison et les couvertures seront remplacées par des couettes, plus adaptées aux séjours des vacanciers.

Au regard des nombreuses sollicitations de devis auprès des artisans locaux, sans jamais ou presque que ces derniers puissent concrétiser, a distendu les liens avec ces derniers et rendu tout contact compliqué. En conséquence, le chiffrage des travaux à réaliser a été compliqué à obtenir. Des éléments pourront néanmoins être présentés au conseil d'administration et à l'assemblée générale. ▲



## TRÉVENEUC

*Notre centre de Treveneuc est, pour celles et ceux qui le connaissent ou le découvrent, un des joyaux de l'association. Situé dans les Côtes-d'Armor, dans un espace sauvage de bord de mer, le centre offre une situation exceptionnelle. Les possibilités de séjour sont variées, entre bungalows, mobil-homes ou emplacements de camping, sur un site magnifique.*

**Cédric Gosselin** effectuait, en 2020, sa première saison sur site.



Il assure la direction du centre, ainsi que celle du Bretania à Saint-Quay-Portrieux, ce qui n'est pas une mince affaire, au regard de l'éten- due du centre et de la distance entre les deux structures. Merci à Cédric de son investissement sur ce centre. Il a reçu, pour cette année, l'aide de **Dominique Nowak**, détachée à l'année, ainsi que le renfort de **Philippe Boussion**, détaché pour la saison estivale sur l'animation, la communication et de nombreux autres domaines où il a pu apporter son aide, ses compétences et son savoir-faire. Le centre compte également deux salariés en CDI, l'une assurant la direction de la colonie de vacances en été et l'autre étant chargé de l'entretien. Ces salariés restent néanmoins polyvalents et assurent des tâches diverses et variées en fonction des besoins. Au surplus, des personnels en CDD sont recrutés en fonction de l'occupation du centre et de la colonie.

En cette année 2020, le centre a ouvert ses portes le 2 juin, à l'issue de la période de fermeture administrative pour cause de pandémie virale. Les premiers vacanciers ont immédiatement pu être accueillis. L'équipe a dû se retrousser les manches pour faire face à l'entretien des espaces verts et au nettoyage des structures. Le taux d'ensoleillement, particulièrement généreux cette année, a bénéficié à toute la région, pour la plus grande joie des vacanciers. Le taux d'occupation du centre a été particulièrement important sur la période estivale, variant entre 84 et 100 %, pour les bungalows et les mobil-homes. Les emplacements de camping connaissent également un certain succès, même si ce mode de vacances est en diminutions partout sur le territoire.

L'obtention d'un détachement supplémentaire pour la saison estivale, a permis de grandement développer l'animation du centre, avec l'aide d'un animateur saisonnier. De nombreuses soirées ont pu être organisées, ainsi que diverses animations très appréciées par les vacanciers (randonnées, jeux de plein air, défis bretons, jeux celtiques, tournoi de pétanque, de volley, jeux d'aventure ou d'orientation pour les plus petits, atelier de matelotage, chasse au trésor, initiation à la danse bretonne, kayak, promenade en catamaran...). La piscine chauffée a également été très appréciée des vacanciers.

Des concerts étaient programmés une fois par quinzaine et les vacanciers ont eu la chance de découvrir des groupes locaux, mêlant des chants

bretons, marins, rock et populaires. La participation à ces activités a été particulièrement importante.

De même, la création d'une page Facebook, avec diffusion de nombreux éléments de de communication, a permis au centre de retrouver une exposition et une attractivité nouvelles. Merci à **Philippe Boussion** de son investissement sans compter au service de notre structure bretonne. Les nombreux retours écrits, verbaux, messages Facebook... permettent, sans être trop présomptueux, d'indiquer que la saison s'est très bien déroulée en ce qui concerne les activités et animations proposées. En outre, ces activités, dans le respect maximal des mesures sanitaires, aucun cas de contamination n'est à déplorer sur la saison.

Le résultat comptable est nettement amélioré par rapport à l'année précédente, malgré une production vendue en baisse. Il reste néanmoins déficitaire. Les charges de personnel ont été maîtrisées, sachant qu'une partie d'entre elles a été répartie entre Treveneuc et le Bretania, pour la première fois cette année. Notre structure de Treveneuc a également besoin, comme d'autres centres, d'action de rénovation et, au-delà, d'une véritable restructuration. Les bungalows sont vieillissants et devront faire l'objet d'une attention particulière, dans le cadre du plan d'investissement.

La commission des travaux s'est déplacée sur le centre en décembre 2019. Un rapport complet a été remis au bureau national et au conseil d'administration, traçant des pistes pour l'avenir de ce centre. La rénovation des bungalows, l'aménagement de la plaine en tourisme de plein air (mobil-homes) et la réalisation d'une piscine sont envisagés. Un premier architecte a présenté une copie au conseil d'administration, mais celui-ci a fait le choix de s'adosser les conseils d'un deuxième professionnel. Ce dernier devait rendre sa copie début mars, en prévision du conseil d'administration.

Les locaux du Bec-de-Vir, aujourd'hui uniquement utilisés pour les repas de la colonie de vacances et des groupes, ainsi que pour sa salle au premier étage, ont également fait l'objet de l'attention de la commission des travaux. La possibilité d'installer un professionnel en location gé-

rance a été abordée, avec une proposition du traiteur avec lequel nous travaillons habituellement. Notre avocat a été mis en charge d'étudier juridiquement le dossier. Il s'est déplacé sur place une première fois, pour bien appréhender le dossier et devrait nous éclairer d'une note

juridique sur le sujet. L'objectif est évidemment multiple : relancer cette structure, tout en conservant la pleine propriété du fond et des murs ; garantir les repas des colonies, des groupes et des vacanciers, à des tarifs négociés. ▲

## ▲ ÉLÉMENTS COMPTABLES : LES MOUTIERS-EN-RETZ

### RÉSULTATS

Années	2016	2017	2018	2019	2020
Montants	- 83 205 €	- 66 279 €	- 168 157 €	- 267 111 €	- 168 101 €

### PRODUCTION VENDUE

Années	2018	2019	2020
Montants	419 863 €	329 727 €	255 128 €

### CHARGES DE PERSONNEL

Années	2018	2019	2020
Montants	202 648 €	250 825 €	136 332 €

### TAUX D'ENDETTEMENT

	Emprunt
Montant des emprunts	194 834 €
Capital restant du	36 487 €
Echéance mensuelle	2 831 €
Echéance annuelle	33 975 €
Fin de plan	2022



## LE BRETANIA

Situé en plein cœur de Saint-Quay-Portrieux, à proximité immédiate de la plage de la Comtesse, non loin des commerces et du port, notre centre dispose de 17 appartements, allant du studio 2 places à des logements de 4 à 6 places, meublés et équipés. Certains logements disposent d'une terrasse et d'une vue mer imprenable. Une terrasse commune est également disponible au troisième étage du bâtiment.

Le Bretania fait le bonheur de nombreux adhérents, par sa position exceptionnelle. Très demandé depuis le début de saison, il ravit également nos collègues en arrière-saison. Durant l'année 2020, le taux d'occupation a été très variable, dépassant les 90 % sur certaines périodes d'août et septembre, pour retomber en-dessous de 20 % à l'automne et en hiver.

Les résultats comptables sont positifs ces dernières années, comme c'est encore le cas en 2020, avec une production vendue en hausse. Le bureau national a été plus attentif à l'imputation comptable des dépenses, dont certaines pesaient sur le centre de Treveneuc. Ainsi, les charges de personnel ont cette année été ventilées entre Treveneuc et le Bretania, afin de donner une image plus fidèle des résultats de l'exercice.

La commission des travaux est passée sur le centre en décembre 2019 et a rendu un rapport complet sur la situation du bâtiment. Des préconisations ont été exprimées à cette occasion. Un diagnostic méréle a été effectué fin 2020, conformément aux préconisations de la commission.

Celui-ci ne pose pas d'inquiétude particulière, à l'exception du mur situé dans le local de la pompe de relevage au sous-sol. Celui-ci a déjà été inondé et les pompes dysfonctionnent régulièrement. En conséquence, le mur souffre d'une humidité chronique.

Une intervention pour reprendre totalement le regard et la pompe de relevage est nécessaire. Des devis ont été effectués et les travaux devront être programmés. Le traitement de l'humidité du mur commanderait, au préalable, un décaissement de la terre qui se trouve derrière et une réfection de l'étanchéité avant rebouchage. Si cette opération règle le problème d'humidité, les travaux de la pompe de relevage pourront être programmés.

Des devis pour cette dernière opération ont été demandés. Pour la saison 2021, une militante s'est proposée pour séjourner bénévolement sur le centre et prendre en charge l'arrivée des vacanciers, l'état des lieux des logements, ainsi qu'une aide à l'entretien des parties communes. Elle pourra débuter la saison, en accord avec le directeur du centre. ▲

## ▲ ÉLÉMENTS COMPTABLES : LE BRETANIA

### RÉSULTATS

Années	2016	2017	2018	2019	2020
Montants	18 469 €	12 038 €	18 355 €	4 577 €	3 340 €



## PRODUCTION VENDUE

Années	2018	2019	2020
Montants	53 732 €	46 600 €	51 328 €

## TAUX D'ENDETTEMENT

	Emprunt
Montant des emprunts	Néant

## CHARGES DE PERSONNEL

Années	2018	2019	2020
Montants	0	0	10 000 €



## RIVESALTES

Le centre de Rivesaltes est implanté sur 3 hectares. Une moitié est occupée par le camping, l'autre moitié étant dévolue à la colonie de vacances. Le camping compte 58 emplacements, dont 21 sont occupés par des mobil-homes.

**Eric Rolando** en est le directeur du camping depuis 2009.



Lors du confinement de printemps 2020, toutes les réservations des mobil-homes ont été annulées, ainsi que les réservations de groupes dans la structure colonie. Les arrhes ont été remboursés, conformément aux décisions prises par le bureau national. Les pertes financières ont donc été importantes (évaluées à près de 30 000 euros par le directeur) et la fréquentation estivale a connu une légère baisse (2 976 nuitées en 2019 contre 2 666 nuitées en 2020).

En 2020, deux mobil-homes supplémentaires ont été installés et équipés de la climatisation réversible. Les 12 mobil-homes supplémentaires sur le centre ont représenté un investissement de plus de 53 000 €, 9 ont été installés par le directeurs. L'installation de terrasses couvertes a également été poursuivie.

La mairie de Rivesaltes répond le plus souvent favorablement à nos demandes de travaux d'entretien sur le terrain de la colonie, bien que la collectivité n'y soit normalement pas contrainte. Nous apprécions ce geste de la part du maire.

Cette année, l'arrachage et l'évacuation de 16 palmiers malades a représenté un coût de 8 000 €. En outre, le maire a également accordé un dégrèvement du loyer du bail du camping, à hauteur de 3 660 €, sur les

14 000 €. Un second dégrèvement a été sollicité, au titre de l'année 2021.

Avec une baisse importante de la production vendue et des charges de personnel, le centre est cette année légèrement déficitaire. Dans le contexte actuel, il résiste donc plutôt bien à la crise. Afin d'augmenter la fréquentation et de dynamiser le centre, la construction d'une piscine serait la bienvenue. Celle-ci est réclamée par le directeur et pourrait trouver sa place sur le terrain de la colonie. Outre la réalisation de cette piscine, les sanitaires existants pour le camping ont grand besoin d'une réhabilitation. Le coût des travaux devra être estimé de façon précise, par des devis concurrentiels. La commission des travaux pourra être chargée de ce dossier.

Avant tout, l'ANAS doit sécuriser l'occupation du terrain. Une négociation s'est déroulée entre l'ARASP, Neige et Soleil et le bureau national de l'ANAS. En outre, un déplacement conjoint à Rivesaltes le 23 février dernier, pour rencontrer le maire de la commune, a permis de bien progresser dans ce domaine. Le transfert des deux baux notre association, sera inscrit à l'ordre du jour du prochain conseil municipal. En outre, notre demande de dégrèvement du loyer au titre de l'année 2021 a également retenu toute l'attention de l'édile. ▲

## ▲ ÉLÉMENTS COMPTABLES : RIVESALTES

### RÉSULTATS

Années	2016	2017	2018	2019	2020
Montants	41 359 €	30 724 €	46 895 €	30 412 €	-5 655 €

## PRODUCTION VENDUE

Années	2018	2019	2020
Montants	322 690 €	286 958 €	198 764 €

## TAUX D'ENDETTEMENT

	Emprunt
Montant des emprunts	Néant

## CHARGES DE PERSONNEL

Années	2018	2019	2020
Montants	100 650 €	88 687 €	64 496 €



## COLONIE DE VACANCES DE RIVESALTES

La colonie se déroule sur notre centre de Rivesaltes, sur la partie du terrain qui lui est dévolue. Les locaux de la colonie sont également investis par le centre de vacances, pour les groupes qui y séjournent hors saison. La colonie est dirigée par **Laura Doteau**.



Très attachée à cette structure, elle y réalise un travail remarquable, entourée de Cyril et de toute une équipe. Dans ce rapport, le secrétariat général a une pensée toute particulière pour Laura, qui a eu à affronter des périodes difficiles. Que 2021 soit celle de nouvelles belles réussites à Rivesaltes ! La structure peut accueillir 70 enfants par cession, dont trois en situation de handicap. Durant la saison estivale, 3 cessions de 15 jours sont organisées. De nombreuses activités sont proposées aux enfants : canyoning, rafting, hydrospeed, water jump, équitation, paint ball, activités manuelles, veillées à thème, spectacle, mais également des sorties culturelles (sites historiques, parc zoologique...). Certaines activités ont été remplacées par d'autres cette année, à la satisfaction générale des enfants. Cette année, sera proposée une olympiade, afin que grands et petits puissent se retrouver autour d'une grande activité commune.

La saison 2020 s'est très bien déroulée, l'équipe d'animation et l'équipe technique ont su répondre aux attentes de l'encadrement. Les enfants se sont fabriqués de beaux souvenirs et les retours des parents sont très positifs. Les 3 cessions de la colonie de Rivesaltes ont connu une baisse significative des effectifs, à cause de la pandémie (- 25 %). Afin de pouvoir respecter les règles sanitaires, le nombre d'inscription a été volontairement limité.

### EFFECTIFS PAR CESSIONS

	Cession 1	Cession 2	Cession 3
<b>Effectif 2019</b>	48	67	58
<b>Effectif 2020</b>	46	42	41

Il faut rappeler que le protocole sanitaire relatif à l'hébergement de centre de vacances a été publié à peine 15 jours avant l'accueil des enfants, ce qui a contraint l'équipe à s'adapter à l'urgence. Leur réactivité a été au rendez-vous et cela doit être souligné.

Le résultat comptable est difficile à évaluer, car la comptabilité de la colonie est noyée dans l'ensemble de la structure (colonie/centre de vacances). Des éléments évalués, le résultat comptable pour la colonie reste néanmoins positif et dégage même quelques marges de manœuvre pour permettre de financer quelques achats et travaux pour la saison prochaine.

L'équipe d'animation était donc composée d'une directrice et d'un directeur (deux MAD), 13 animateurs par séjour, ainsi que d'une assistante sanitaire (14CEE), et d'une Maitre nageuse sauveteuse (CDD).

Concernant l'équipe technique, elle était composée de deux cuisiniers, une plongeuse, une lingère, ainsi que de deux femmes de ménage, tous en CDD.

Ceci étant nous avons eu des difficultés au niveau des transports des enfants sur les activités. En effet, d'un point de vue économique, nous avons loué trois mini bus, ce qui fait que nous en totalisons quatre sur le centre, avec celui qui appartient à la structure. Compte tenu de la séparation des enfants en quatre groupes, en prenant en compte les différents âges, nous avons dû faire énormément d'allers-retours, afin que tout le monde puisse se rendre sur leurs activités respectives. Pour la saison 2021, cette situation sera palliée par la location d'un 4ème minibus, ce qui portera la flotte à 5 véhicules. Chaque groupe pourra ainsi être totalement autonome.

Conformément à la préconisation de la commission de sécurité, la baie vitrée du réfectoire a été remplacée par une porte en issue de secours. Les portes du local de stockage du matériel pédagogiques ont également été remplacées par des portes coupe-feu. Outre ces travaux, les trois chauffe-eaux de la colonie, hors d'âge, sont en cours de remplacement au moment de la rédaction du présent rapport. Il s'agit d'un investissement de 25 000 € sur cette structure. Celui-ci permettra des économies d'énergie, en garantissant un meilleur niveau de prestation.

D'autres travaux nécessaires ont été identifiés par la directrice de la colonie, qu'il s'agisse de la rénovation de la salle d'infirmerie, les problèmes d'infiltration d'eau dans certaines chambres des ailes bleue et verte, surchauffe des moteurs des chambres froides, rafraîchissement de la salle de réception, suppression des radiateurs rendus inutiles depuis la pose de la climatisation réversible.

Certains de ces travaux ont d'ores et déjà été entrepris par **Eric Rolando**, sans qu'il soit nécessaire de faire appel à une entreprise. La mise en peinture de l'infirmerie pourra être réalisée par l'équipe de la colonie. Le reste des travaux devra faire l'objet d'un chiffrage et d'une programmation, pluriannuelle si nécessaire.

Cet hiver, l'ANAS a programmé une colonie de vacances d'hiver à Font-Romeu. Elsa, Laura et Cyril se sont beaucoup investis dans la réalisation de ce projet, qui a hélas dû être annulé, au regard de la situation sanitaire et de la fermeture des stations. Mais il ne faut pas se décourager pour autant. Ce dossier n'a pas été monté pour rien, il pourra servir de point d'appui pour l'hiver prochain. Il s'agit d'un des objectifs de la Convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens. Sur ce dossier, il est à noter que la CRS Pyrénées avait répondu présent pour une animation liée aux activités de secours en montagne. Le détachement de Perpignan restera attentif à un futur projet en partenariat avec l'ANAS.

Pour l'année 2020, il n'est pas possible de présenter un bilan chiffré de cette saison, car la comptabilité de la colonie est fusionnée au centre de Rivesaltes. Dès 2021, il a été demandé à notre cabinet d'expertise-comptable de séparer les deux comptabilités, afin de connaître de façon précise les coûts et les résultats, pour ajuster les tarifs. ▲



## COLONIE DE VACANCES DE TRÉVENEUC

La colonie de Treveneuc est adossée à notre centre de vacances, qui peut bénéficier des locaux hors saison, pour y accueillir des groupes divers. Habituellement dirigée par **Floriane Camus**, la colonie l'a cette année été par **Raphaëlle Ziegler**.



**Un heureux évènement a en effet tenu Floriane** loin de la colonie en 2020, mais nous savons qu'elle sera heureuse de retrouver ses fonctions en 2021. Nous lui adressons encore toutes nos félicitations.

Comme pour Rivesaltes, la colonie de Treveneuc a connu une baisse importante de fréquentation, à cause de la pandémie (- 47 %) :

### EFFECTIFS PAR CESSIONS

	Cession 1	Cession 2	Cession 3
<b>Effectif 2019</b>	48	67	58
<b>Effectif 2020</b>	46	42	41

Les activités nautiques, les baptêmes de plongée, les activités créatives, les sorties diverses et variées, les jeux et sports d'extérieur, les veillées et autres activités pour les adolescents sont appréciés des enfants. La restauration auprès du fournisseur « Traiteur des 4 saisons » n'a pas donné satisfaction, dans le suivi des régimes spéciaux et en matière de variété des repas. Pour la saison 2021, les repas seront commandés au traiteur avec lequel nous fonctionnons sur les repas de groupe, pour une meilleur qua-

lité et variété. Par ailleurs, le contrat des agents intervenants en qualité d'agents de collectivité polyvalents devra être redéfini, afin que ces derniers puissent également intervenir sur l'ensemble du site ANAS Bretagne, lors de l'absence des enfants (battement entre deux colonies ou séjours en extérieur). Il est en effet nécessaire que ces personnes puissent épauler la femme de ménage, notamment lors des départs et arrivées des vacanciers le samedi. Si les bâtiments de la colonie ne sont pas dans un état qui pousse à l'inquiétude, c'est par un entretien régulier qu'ils peuvent être maintenu à un bon niveau de prestation pour les enfants et l'équipe encadrante. Passée en décembre 2019, la commission des travaux a formulé des propositions, quant aux besoins en matière d'entretien des locaux. Des sols sont à refaire et l'infirmerie pourrait également faire l'objet d'une rénovation. ▲



**VACANCES D'ÉTÉ 2021**  
Dernières places disponibles !  
Contact : [colotreveneuc@anas.asso.fr](mailto:colotreveneuc@anas.asso.fr)



## LE RESTAURANT

Notre restaurant du siège de Joinville-le-Pont n'a, bien entendu, pas échappé aux mesures gouvernementales de fermeture administrative, avec des conséquences évidentes en termes de production vendue.

L'ensemble du personnel a été placé en chômage partiel, afin de ne pas grever le budget de cette structure. Le restaurant aura ainsi été fermé 5 mois, rien que pour l'année 2020.



**Les efforts de communication** mis en œuvre afin de relancer l'activité, du mois de mai au mois d'octobre, ont porté leurs fruits. Après l'agrandissement de la terrasse et la modernisation du mobilier extérieur, plusieurs axes de progression ont été recherchés : recherche de promotions, négociation des tarifs avec les fournisseurs afin de maîtriser les dépenses, convivialité de l'accueil et dynamisme de l'équipe et enfin élaboration de repas à base de produits frais et de saison, pour la satisfaction des clients et la baisse du coût,

Le résultat de cette structure, qui n'entre plus dans la Convention

pluriannuelle d'objectifs et de moyens, est bien entendu plombé par une masse salariale en augmentation ces dernières années, du fait de la suppression des subventions en la matière. En 2020, avec une production vendue en chute libre pour cause de fermeture, le résultat comptable est déficitaire. Les matériels de la cuisine et du bar son néanmoins vieillissant et devront être progressivement remplacés. Un congélateur est tombé en panne et le réfrigérateur du bar connaît des faiblesses. La machine à café est également à remplacer, une négociation est en cours avec les fournisseurs. ▲

### RÉSULTATS

Années	2016	2017	2018	2019	2020
<b>Montants</b>	- 50 454 €	32 066 €	23 887 €	- 48 965 €	- 47 115 €

### PRODUCTION VENDUE

Années	2018	2019	2020
<b>Montants</b>	201 834 €	214 561 €	127 367 €

### TAUX D'ENDETTEMENT

	Emprunt
<b>Montant des emprunts</b>	Néant

### CHARGES DE PERSONNEL

Années	2018	2019	2020
<b>Montants</b>	67 083 €	146 003 €	102 567 €

Votre conjoint, l'un de vos enfants  
ou vous même êtes en situation de handicap :

## COMMENT CONSTITUER UN DOSSIER MDPH ?

(Maison Départementale des Personnes Handicapées)

- Je me procure le formulaire CERFA au guichet ou sur le site de la MDPH de mon département.
- Je complète toutes les parties qui correspondent à ma situation.
- Suivant ma situation de handicap, je demande à bénéficier (partie E du cerfa) :
  - d'une RQTH (Reconnaissance de Qualité de Travailleur Handicapé)
  - d'une carte CMI (Carte mobilité Inclusion) mention priorité
  - d'une carte CMI mention stationnement
  - d'une carte CMI mention besoin d'accompagnement
  - d'une carte CMI invalidité mention cécité, etc.
- Je fais compléter la partie médicale par mon médecin traitant et/ou mon spécialiste.
- Je joins tous les éléments nécessaires à la constitution du dossier (factures spécialistes, radios, bilan médical...).
- Une fois complété, j'envoie le dossier à la MDPH de mon département et j'en garde une copie.



- Il existe 3 fourchettes de taux d'incapacité qui peuvent ouvrir des droits à des prestations :
  - **Incapacité légère** : < 50%
  - **Incapacité importante** : ≥ 50% et <80%
  - **Incapacité sévère ou majeure** : ≥ 80%

### TRAITEMENT DU DOSSIER PAR LA MDPH :



- Attention ! Veillez à ce que votre dossier soit correctement rempli afin d'éviter le renvoi pour complément d'information ce qui entraînerait un allongement du délai de traitement.
- Votre dossier va être examiné par la CDAPH (Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées).
- Les décisions de la CDAPH sont prises sur la base de l'évaluation réalisée par une équipe pluridisciplinaire.
- Si vous souhaitez être entendu vous pouvez en faire la demande et échanger avec les membres de la commission.
- N'hésitez pas à consulter régulièrement le site internet de la MDPH

de votre lieu de résidence afin de connaître les dernières modifications réglementaires notamment.

▲  
**Dolorès Dambrin**  
Vice-Présidente



« *L'ANAS TOUJOURS  
À VOS CÔTÉS* »

# HOMMAGE À NOS CHERS DISPARUS

*Nos rangs sont encore une fois touchés par la perte de nos collègues du Ministère de l'intérieur.*

*Nous sommes tous unis pour vous dire adieu et vous rendre hommage, vous hommes et femmes dont l'engagement et la dévotion ne suscitent que respect et admiration.*

*Victime du devoir, vous laissez derrière vous des familles, amis et collègues meurtris par le chagrin, ils ne vous oublieront jamais...*

*Une pensée émue pour tous les camarades qui nous ont quittés cette année, dont ceux qui ont subi le Covid.*

*Chers collègues, chers amis, puissiez-vous reposer en paix.*

## TEXTE DES RÉSOLUTIONS PRÉPARÉES PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Assemblée Générale nationale du 15 au 18 juin 2021 à Tréveneuc

### PREMIÈRE RÉSOLUTION

#### Approbation des comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2020

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport moral du président, du rapport de gestion et des comptes annuels sur l'exercice clos le 31 décembre 2020, et des rapports du commissaire aux comptes sur l'exécution de sa mission au cours de l'exercice, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes.

### DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le résultat de l'exercice s'élevant à + 29 999.89 € comme suit :

#### Origine :

- Résultat de l'exercice : + 29 999.89 €

- Report à nouveau : 0
- Total à affecter : + 29 999.89 €

#### Affectation :

- 1/10<sup>ème</sup> du résultat 2019 en fonds salu-  
taires : + 2 999.99 €
- Le solde en fonds associatifs sans droit de  
reprise : + 2 999.99 €

### TROISIÈME RÉSOLUTION

#### Vote du montant et de la répartition des cotisations 2022

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du montant et de la répartition des cotisations 2021, approuve ledit budget tel qu'il lui a été présenté.

### QUATRIÈME RÉSOLUTION

#### Approbation du budget prévisionnel de l'association

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du budget prévisionnel de

l'association pour le prochain exercice, approuve ledit budget, tel qu'il lui a été présenté.

### CINQUIÈME RÉSOLUTION

#### Quitus aux administrateurs pour l'exécution de leur mandat au cours de l'exercice écoulé.

En conséquence, l'assemblée générale donne quitus aux administrateurs pour l'exercice de leurs mandats au cours dudit exercice.

### SIXIÈME RÉSOLUTION

#### Formalités

L'assemblée générale, donne tous pouvoirs au porteur d'une copie des présentes en vue d'effectuer les formalités nécessaires en application de la présente assemblée.



# ASSEMBLÉE GÉNÉRALE NATIONALE du 15 au 18 juin 2021 à TRÉVENEUC

## ORDRE DU JOUR :

### MARDI 15 JUIN 2021

#### 09h00 : Début des travaux :

- Appel des représentants départementaux
- Constitution du bureau de l'assemblée générale
- Intervention du président départemental ANAS
- Ouverture solennelle de l'assemblée générale
- Un temps de mémoire, une minute de silence
- Constitution de la commission des votes et des mandats
  - Appel à candidature pour la commission
  - Vote de l'assemblée générale
- Accueil et parole aux invités.

#### 12h30 : Suspension des travaux

#### 14h30 : Reprise des travaux :

- Étude et approbation :
  - Du rapport moral
  - Du rapport du secrétariat général (Intervention des responsables : Établissement de santé Le Courbat et Réseaux).
  - Du rapport de la commission nationale d'attribution des centres de vacances
- Vote des modifications du règlement intérieur conformément aux procédures de contrôles internes établies par le commissaire aux comptes.

### MERCREDI 16 JUIN 2021

#### 09h00 : Reprise des travaux :

- Étude et approbation :
  - Du rapport de la commission nationale de contrôle financier
  - Du rapport de gestion 2020
  - Du rapport de Monsieur le commissaire aux comptes sur les comptes annuels 2020
  - Des comptes de l'exercice 2020
  - Quitus au conseil d'administration
  - Vote du montant et de la répartition des cotisations 2022
  - Actualisation et vote du budget prévisionnel 2021

- Vote du budget prévisionnel 2022.
- Texte des résolutions

- Affaires juridiques : intervention de M. Hugo Lévy, avocat

#### 12h30 : Suspension des travaux

#### 14h30 : Reprise des travaux

- Élections des administrateurs nationaux et des membres de la Commission Nationale de Contrôle Financier, de la Commission Nationale d'Attribution des Centres de Vacances et de la Commission Nationale des Conflits
  - Appel à candidatures pour les administrateurs nationaux : 24 postes à pourvoir
  - Appel à candidatures pour la CNCF : 6 postes à pourvoir
  - Appel à candidatures pour la CNACV : 6 postes à pourvoir
  - Appel à candidatures pour la CNCL : 5 postes titulaires et 2 postes suppléants à pourvoir
- Présentation des candidats
- Vote
- Résultats des votes

#### Suspension des travaux

- Réunion du conseil d'administration :
  - Élection du bureau national
  - Présentation du plan d'investissement

#### Reprise des travaux

- Présentation du bureau national nouvellement élu
- Débat sur le plan d'investissement

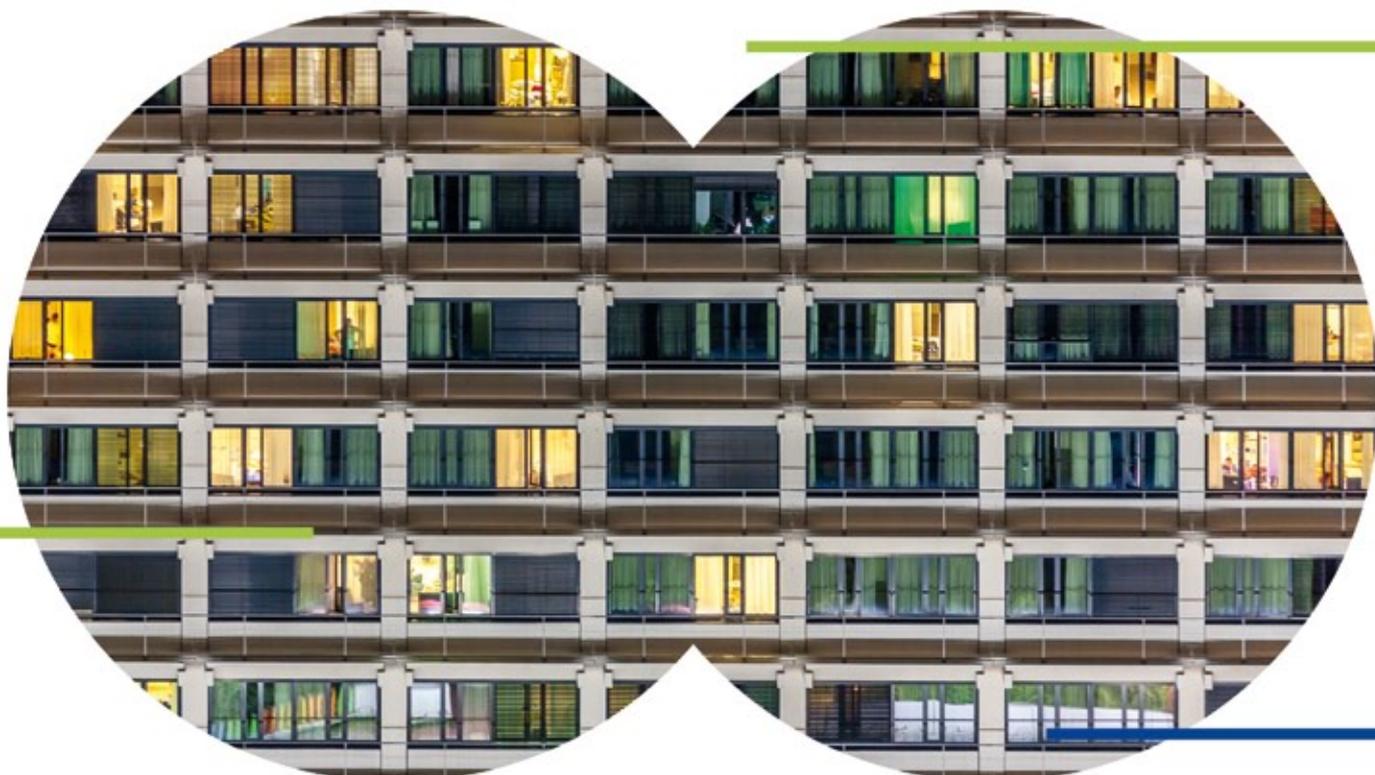
### JEUDI 17 JUIN 2021

#### 10h00 : Début des travaux

- Questions diverses
- Discours d'orientation et de clôture
- Clôture des travaux de l'assemblée générale 2021.

#### 19h00 : Repas de clôture

# GRÂCE À LA MGP, PERSONNE NE SAIT OÙ J'HABITE



## MGP<sup>PROTECT</sup>

Le service gratuit qui me rend introuvable

Parce que les risques que je prends dans mon métier peuvent empiéter sur ma vie privée et menacer mes proches à mon domicile, la MGP invente MGProtect.

MGProtect, une nouvelle façon de me protéger en me rendant introuvable.

Unéo, MGP et GMF  
sont membres d'  
**UNEOPOLE**  
la communauté  
sécurité défense

# MGP

LA MUTUELLE DES FORCES DE SÉCURITÉ

**mgp.fr** — 09 71 10 11 12 (numéro non surtaxé)

Mutuelle Générale de la Police - immatriculée sous le n° 775 671 894 - Mutuelle soumise aux dispositions du livre II du Code de la mutualité  
10, rue des Saussaies - 75 008 PARIS - Communication 04/2019 - Document non contractuel à caractère publicitaire.